

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 27 février 2025 / 28 chaâbane 1446 - N° 3773 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune inaugure à El Tarf l'usine de dessalement d'eau de mer de "Koudiet Eddraouche"**

P.3

RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET D'ACCÈS AU TERRITOIRE FRANÇAIS

**L'Algérie exprime son étonnement face à ces mesures**

P.3

ALGÉRIE - NIGER

**M. Arkab examine avec le MAE nigérien les moyens de renforcer la coopération énergétique**

P.24

## ALGÉRIE - FRANCE

# Le Conseil de la Nation suspend ses relations avec le Sénat français



Le bureau du Conseil de la Nation, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a publié hier, "Dans un glissement continu et une dérive d'une extrême gravité, reflétant la montée de l'extrême droite française et sa domination sur la scène et la décision politique françaises, le président du Sénat français a effectué une visite à la ville de Laâyoune, dans la République arabe sahraouie démocratique occupée." P.4

## SONATRACH

**Négociations avancées sur 7 contrats d'hydrocarbures avec des sociétés internationales**

P.6

## COUR D'ALGER

**Journée d'étude sur la certification et la signature électroniques et la protection des données personnelles**

P.4

L'AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR (ALGE)

**Annonce importante pour les exportateurs algériens vers l'étranger**

Par F Yanis

P.2

## SANTÉ

LES CANCERS DU NEZ, DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE

**Sont-ils une maladie fréquente ?**

P.p 12-13

## FOOTBALL

AFFAIRE DU MATCH FACE AU RS BERKANE

**Le TAS donne gain de cause à l'USMA et annule la décision de la CAF**



P.22

4<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL

**Distinction des lauréats à Alger**

P.16

## ARMÉE

**ANP: élimination d'un terroriste et reddition d'un autre en une semaine**

P.24

## L'AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR Annonce importante pour les exportateurs algériens vers l'étranger



F Yanis

L'Agence Nationale pour la Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) informe tous les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation que la compagnie algérienne CNAN a programmé une croisière pour un navire dédié à l'expédition de marchandises et de matériaux exportables à destination de la République Islamique de Mauritanie.

Il est à noter que les frais de transport sont subventionnés à hauteur de 50% dans le cadre du Fonds Spécial de Soutien à l'Exportation, entre le 28 février et le 04 mars 2025 selon le programme suivant:

- Expédition des marchandises depuis le port d'Alger jusqu'au 28 février 2025
- Expédition de marchandises depuis le port d'Oran jusqu'au 04 mars 2025.

## BOUIRA Un programme culturel riche et diversifié pour égayer les soirées du Ramadhan

Un programme culturel riche et diversifié a été concocté à Bouira pour animer les veillées du mois de Ramadhan à travers plusieurs villes de la wilaya, a-t-on appris mercredi auprès de la Maison de la culture Ali-Zamoum. Elabore par le Commissariat du Festival culturel local des arts et cultures populaires, ce programme est axé sur une série d'activités culturelles et artistiques dont des représentations théâtrales, des concerts de musique, des soirées de chants religieux, ainsi que des spectacles de magie et de clowns pour enfants, selon les détails fournis par le directeur de la maison de la culture, Mohand Zine Mekbel.

Ce programme sera lancé à partir du 5 mars prochain à travers plusieurs villes de la wilaya, comme M'Chedallah, Haïter, Ath Láziz, Ain Bessam, Ain Laâlouï et Sour El Ghozlane, a fait savoir M. Mekbel à l'APS.

## GLISSEMENT DE TERRAIN À DRAA EL MIZAN M. Merad dépêche une commission ministérielle pour constater les dégâts

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a déplié, hier, une commission ministérielle dans la commune de Draa El Mizan (W. Tizi Ouzou) pour constater les dégâts du glissement de terrain enregistré dans le village de Ouled Aissa, indique un communiqué du ministère.

"La délégation ministérielle, conduite par le Chargé de gestion du Secrétariat général, M. Mohamed Charaf-Eddine Boudiaf, avec la participation du directeur général des collectivités locales et du délégué national aux risques majeurs, a inspecté en compagnie du wali de Tizi Ouzou et les autorités locales, l'ampleur des dégâts occasionnés par le glissement de terrain enregistré au village de Ouled Aissa", ajoute le communiqué.

"Le recensement des familles sinistrées, entamé mardi par la cellule de wilaya, se poursuit en coordination avec les autorités locales de la commune de Draa El Mizan pour assurer leur relogement".

A cette occasion, le Chargé de gestion du secrétariat général du ministère a souligné "la nécessité de mobiliser tous les moyens pour une prise en charge urgente des familles sinistrées", conclut le document.

## EDUCATION - RAMADHAN Les horaires de travail des établissements éducatifs fixés par le ministère de l'Education nationale



Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, mardi, les dispositions relatives aux horaires de travail des établissements d'enseignement durant le mois sacré de Ramadan de l'année 1446 de l'hégire, indique un communiqué du ministère.

"Conformément à la note de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, les horaires de travail applicables dans les établissements de l'éducation et de l'enseignement à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadan de l'année 1446h-2025 se- ront comme suit:

- De 8h00 à 15h00 pour les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra, El Oued, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djebel, El Meghaier et El-Meniâa.

- De 8h30 à 15h30 pour les autres wilayas.

Ainsi, la durée des cours durant ce mois sacré est fixée pour chaque cycle comme suit:

Concernant le cycle primaire:

- Pour ce qui est de l'enseignement primaire dans les écoles à vacation unique:

La durée des cours du matin et de l'après-midi sera réduite de trente (30) minutes, avec une pause d'une heure et 15 minutes entre les deux périodes.

- Quant aux écoles primaires à double vacation:

La durée des cours du matin qui est de 2h30 sera réduite à 2 heures, tandis que celle de l'après-midi qui est de 2 heures sera réduite à 1h30.

Concernant le mardi, la durée des cours qui est de 4h30 sera réduite d'une (1) heure.

Quant au jeudi, chaque période sera réduite de 30 minutes pour les classes de première et de deuxième année.

- Pour les cycles moyen et secondaire général et technologique:

La séance pédagogique d'une heure sera réduite de quinze (15) minutes, et l'emploi du temps des cours sera réparti sur deux tranches englobant quatre (4) cours chacune, avec une pause d'une heure entre le matin et l'après-midi.

A noter que les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aid El-Fitr", conclut le communiqué du ministère.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Tipasa : neutralisation d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines (Sûreté)

Un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer a été démantelé par les services de la police judiciaire de Gouraya à Tipasa, a rapporté, mercredi, un communiqué de la sûreté de wilaya.

Selon le document, le réseau a été neutralisé suite à l'exploitation d'informations portant sur une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer, ce qui a permis aux éléments de la sûreté de daïra de Gouraya d'arrêter quatre (4) personnes qui s'apprétaient à prendre la mer sur un bateau de plaisance.

L'élargissement des investigations dans cette affaire a permis, selon la même source, d'établir l'existence d'une relation entre les quatre individus arrêtés et un réseau de cinq personnes spécialisées dans l'organisation de traversées clandestines.

Les cinq suspects ont été arrêtés à leur tour, portant ainsi à neuf (9) le nombre total des personnes arrêtées dans cette affaire, selon la même source.

## COMMUNIQUÉ Bilan des interventions de la protection civile durant ces dernières 24h



Durant la période du 25 au 26 février 2025 arrêté ce jour à 08 hoo du matin, les unités de la protection civile ont effectué 3441 interventions, (01 une intervention chaque 25 secondes), dont 2360 évacuations sanitaires et 497 opérations divers, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

En effet, nos secours ont enregistré 196 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, qui ont causé 03 personnes décédées et 224 autres personnes blessées, les victimes ont été prises en charges sur les lieux puis évacuées vers les structures hospitalières, le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Bayadh avec 01 personne décédée et 03 autres blessées suite à 04 interventions liées aux accidents de la route .

A noter, l'intervention des éléments de la protection civile de la wilaya de Mostaganem pour prodiguer des soins de premières urgences à 04 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à la cité , 800 logements commune de Mostaganem, les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local .

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Constantine : six blessés dans un accident de la route près d'El Khroub

Six (6) personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu mercredi dans la commune d'El Khroub, wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Un carambolage entre trois véhicules de tourisme et un camion sur la route nationale (RN) 3, dans son segment menant vers la cité des 900 logements, situés à l'entrée de la commune d'El Khroub, a fait six blessés, âgés entre 2 et 64 ans, a indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué.

Les victimes, qui ont reçu les premiers soins sur place apportés par des médecins pompiers, ont été transférées vers l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader Bencherif de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de l'accident.

## VOIE FERRÉE Nouvelle liaison nocturne Alger-Oran-Alger durant le mois de Ramadhan

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle liaison nocturne Alger-Oran-Alger durant le mois de Ramadhan à compter de samedi 1er mars 2025.

Le train partira quotidiennement de la gare d'Agha (Alger) à 21h30 pour arriver à la gare d'Oran à 02h39, en marquant des arrêts à Blida, Ain Defla, Chlef, Relizane et Mohammadia, précise la SNTF.

Le départ d'Oran est programmé à 21h30 pour une arrivée à la gare d'Agha à 2h39, avec des arrêts aux mêmes gares.

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

### Tebboune inaugure à El Tarf l'usine de dessalement d'eau de mer de "Koudiet Eddraouche"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier à El Tarf, à l'inauguration de l'usine de dessalement d'eau de mer de "Koudiet Eddraouche", d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour.

Ont assisté à la cérémonie d'inauguration de ce projet stratégique, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, les responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation, ainsi que les autorités civiles et militaires de la wilaya d'El Tarf.

A cette occasion, le président de la République a écouté un exposé exhaustif sur le déroulement des travaux et les différentes étapes de réalisation de cette infrastructure vitale d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour, soit 300 millions de litres/jour, permettant d'alimenter en eau potable les habitants des wilayas



d'El Tarf, de Guelma, d'Annaba et de Skikda.

Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes usines de dessalement d'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Eddraouche), de Bejaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour chacune, pour un coût de près de 2,4 milliards de dollars.

Réalisés en un temps record, ces projets visent à renforcer la sécurité hydrique et à répondre aux besoins des citoyens en eau potable.

Ce programme national reposant sur les compétences nationales et les technologies de pointe reflète les grandes avancées réalisées par l'Algérie en matière de renforcement de la sécurité hydrique et de réalisation des grands projets à caractère stratégique.

### Tebboune : ce qui a été accompli pour approvisionner les Algériens en eau restera gravé dans l'histoire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à El Tarf, que ce qui a été accompli pour approvisionner les Algériens en eau restera gravé dans l'histoire.

Après avoir suivi des exposés techniques concernant l'usine de dessalement d'eau de mer "Koudiet Eddraouche" dans la commune de Berrihane dans la wilaya d'El Tarf, qu'il a inaugurée, le président de la République

a déclaré que "ce qui a été accompli pour approvisionner les Algériens en eau restera gravé dans l'histoire", ajoutant que "ces projets d'envergure font honneur à l'Algérie victorieuse". Après avoir adressé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette usine, le président de la République a souhaité que "les deux projets restants soient bientôt parachevés pour boucler la boucle, de l'extrême

Est à l'extrême Ouest". "Je suis extrêmement fier de la synergie et de la coordination parfaite entre les travailleurs et les cadres, ayant permis cette réalisation historique", a dit le président de la République.

Ont assisté à la cérémonie d'inauguration de ce projet stratégique, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général

d'Armée Saïd Chanegriha, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, les responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation, ainsi que les autorités civiles et militaires de la wilaya d'El Tarf.

### Tebboune : "les nouvelles usines de dessalement, une fierté pour l'Algérie victorieuse"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mercredi dans la wilaya d'El Tarf que les usines géantes de dessalement réalisées récemment dans les wilayas d'Oran, Tipasa, El Tarf, Boumerdes et Bejaïa, sont une fierté pour l'Algérie victorieuse.

Dans une allocution prononcée après avoir écouté un exposé sur le déroulement des travaux de réalisation de l'usine de dessalement "Koudiet Eddraouche" dans la wilaya d'El Tarf, qu'il a inaugurée, le président de la République a déclaré: "Je remercie tous les travailleurs, cadres et responsables pour leur mérite dans la réalisation de ces mégaprojets, dont messieurs le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et le ministre de l'Hydraulique, et le PDG de Sonatrach et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ces grands projets".

Le président de la République a affirmé que ces mégaprojets sont "somme toute, un honneur pour l'Algérie victorieuse. J'espère que nous compléterons ce programme en inaugurant l'usine de dessalement de Cap Djinet à Boumerdès et une autre à Bejaïa, et on aura finalisé tout le projet de l'extrême Ouest à l'extrême Est en passant par le centre" du pays.

Il a souligné que "ces grands projets resteront dans

l'histoire", ajoutant "sans exagération, l'on trouve rarement de tels programmes dans d'autres pays, ni en termes de ressources financières, ni de cette envergure. Je suis très fier de la cohésion et de la complémentarité entre les cadres et les travailleurs qui ont travaillé dans des conditions difficiles certes mais dans une coordination parfaite". Le président de la République a exprimé son espoir de "voir notre pays concrétiser d'autres grands projets de développement". Ont assisté à la cérémonie d'inauguration de ce projet stratégique, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le ministre

d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, et le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, ainsi que les responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation et les autorités locales et militaires de la wilaya d'El Tarf. Réalisée par des compétences algériennes et des moyens technologiques, cette usine dispose d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour, soit 300 millions de litres/jour, permettant d'alimenter en eau potable les populations des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Skikda et de Guelma.

### Tebboune annonce de nouveaux projets de dessalement en 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mercredi dans la wilaya d'El Tarf, le lancement en 2026 de nouveaux projets de dessalement de l'eau de mer.

En marge de l'inauguration de l'usine de dessal-

tement "Koudiet Eddraouche" d'une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup>/jour, le président de la République a précisé que "5 ou 6 nouveaux projets de dessalement d'eau de mer seront lancés en 2026 pour arriver à un taux de couverture de 62% hors nappe phréatique".

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET D'ACCÈS AU TERRITOIRE FRANÇAIS L'Algérie exprime son étonnement face à ces mesures

L'Algérie a exprimé sa surprise et son étonnement face à des mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises par le gouvernement français à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"Le Ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères a fait état de mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents

de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas", lit-on dans le communiqué.

Le Gouvernement algérien exprime sa surprise et son étonnement quant à cette annonce dont il n'a été aucunement informé comme le commandent les dispositions de l'article 8 de l'accord algéro-français en matière d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service", ajoute la même source, précisant que les autorités algériennes "n'ont aucune connaissance de pareilles mesures restrictives à l'exception de deux cas précis intervenus sur la période récente".

"Le premier cas, sur demande d'explica-

tions algérienne, a fait l'objet d'expression de regrets de la part des autorités françaises et a été qualifié d'incident malheureux dû à une rupture dans la chaîne de commandement.

Le deuxième cas intervenu très récemment fait l'objet actuellement d'une même demande d'explications adressée aux autorités françaises", souligne également le texte du ministère.

L'annonce de ces mesures dont l'Etat algérien "n'a pas été informé s'inscrit dans la longue liste des provocations, des intimidations et des menaces dirigées contre l'Algérie. Celles-ci sont de nul effet sur notre pays qui n'y cédera pas. Toute mesure atten-

toire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques, strictes et immédiates". "L'Algérie est manifestement devenue l'enjeu de querelles politiques intra françaises où tous les coups bas politiciens sont permis dans le cadre d'une compétition, dont l'extrême droite est l'instigateur, le référant et le donneur d'ordres.

Cette dynamique qui entraîne dans son sillage, non seulement des forces politiques françaises, mais également des membres du gouvernement français, peut avoir des conséquences incalculables sur la relation algéro-française dans toutes ses dimensions", conclut le communiqué.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

DÉCLARATION DE M. FORTUNE CHARUMBIRA, PRÉSIDENT DU PARLEMENT AFRICAIN

**"L'Algérie joue un rôle central pour garantir les droits du continent africain, défendre les droits de l'homme et les libertés, et permettre aux peuples colonisés d'exercer leur droit à l'autodétermination"**

Lors de la session des commissions permanentes du Parlement Africain tenues à la faveur de la sixième législature, tenue du 21 au 28 février 2025 à Midrand, en République d'Afrique du Sud, M. Fortune Charumbira, Président du Parlement Africain, a fait la déclaration suivante :

"Tout d'abord, l'Algérie occupe une place importante sur ce continent grâce au bon travail qu'elle a accompli pour aider les mouvements de libération à obtenir l'indépendance de leurs pays..."

Et moi, en tant que Zimbabween, je n'oublierai jamais que le Zimbabwe a un grand respect à l'Algérie.

Si vous regardez le leadership algérien et le Président actuel, vous verrez que l'Afrique est au cœur de leurs préoccupations...La manière dont ils aident tout le monde à travers le continent...

Et maintenant, ils ont donné un million de dollars au mécanisme d'évaluation par les pairs, qui peut faire cela ?

C'est un très bon mécanisme pour la bonne gouvernance, car notre objectif est d'aboutir à une Afrique capable de décider de son propre destin, guidée par ses propres principes, et non par des principes exogènes à nos sociétés culturelles et pays.

En tant que membre du Parlement Africain, je confirme ici que l'Algérie reste l'un de nos meilleurs États membres en termes de délégation et de soutien à nos programmes...

Et je me rendrai personnellement en Algérie cette année avec mon bureau pour m'assurer que nous restons en contact et que nous puissions de ce florilège de sagesse de l'Algérie...

Je me tiens ici avec des membres de la délégation algérienne.

Je me tiens avec eux parce que nous coordonnons très bien ensemble et nous regardons toujours vers l'Algérie avec gratitude pour leur bon conseil et leur soutien à l'Afrique...

Nous connaissons les ennemis de l'Algérie, et nous savons que l'Europe essaie ici et là de condamner tout et n'importe quoi.

Mais comme le Parlement Africain le dira toujours à l'Europe : laissez l'Algérie tranquille.

L'Algérie est le père, l'un des pères de ce continent, elle ne lésine pas sur les efforts et les moyens pour aider les pays à se débarrasser de l'impérialisme et à garantir l'autodétermination de tous les pays sur ce continent.

Tout ce que ce pays, l'Algérie entreprend, elle le fait de manière pratique.

Vous ne pouvez donc pas accuser l'Algérie aujourd'hui et dire : non, l'Algérie n'est pas coupable de violations des droits de l'homme.

Non, non...

L'Algérie a œuvré pour libérer les peuples du continent pour garantir à tout un chacun le libre exercice de ses droits.

**ALGÉRIE - FRANCE****Le Conseil de la Nation suspend ses relations avec le Sénat français**

Le bureau du Conseil de la Nation, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a publié hier.

"Dans un glissement continu et une dérive d'une extrême gravité, reflétant la montée de l'extrême droite française et sa domination sur la scène et la décision politique françaises, le président du Sénat français a effectué une visite à la ville de Laâyoune, dans la République arabe sahraouie démocratique occupée..."

Un acte inacceptable et non surprenant, qui méprise la légitimité internationale et s'oppose fermement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies – dont son pays est l'un des membres permanents – censés défendre les droits de l'homme et le droit des peuples colonisés à l'autodétermination, plutôt que de tenter de les saper, de les effacer, de les annuler et de les nier.

Le bureau du Conseil de la Nation, tout en condamnant et en dénonçant vigoureusement cette visite, ses justifications et ses objectifs, et en la rejetant catégoriquement, la



considère comme un défi flagrant, un parti pris scandaleux, voire une harmonisation avec les politiques coloniales et les théories makhléniennes hostiles à la légitimité internationale et aux chartes des Nations Unies. Par conséquent,

tout en tenant le côté français responsable des conséquences de cette visite irresponsable, provocatrice et ostentatoire, le bureau du Conseil de la Nation, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la

Nation, annonce la suspension immédiate de ses relations avec le Sénat de la République française, y compris le protocole de coopération parlementaire signé entre les deux chambres le 8 septembre 2015."

**JEUNESSE****Clôture des travaux de la première Assemblée générale ordinaire du CSJ pour 2025**

Les travaux de la première Assemblée générale ordinaire (AGO) du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) se sont clôturés, mardi soir à Alger, en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ.

M. Mustapha Hidaoui, de nombre de membres du Gouvernement et de représentants d'institutions nationales.

Lors de cette session, il a été procédé à l'adoption du rapport du bureau du CSJ pour 2024-2025 et du programme d'action annuel pour la prochaine session, outre le renouvellement de la composition du bureau du CSJ, à travers l'élection des quatre vice-présidents, des présidents, des vice-présidents et des rapporteurs des huit commissions spécialisées.

Dans son allocution à la clôture des travaux de l'AGO, tenus au Centre international de Conférences (CIC), M. Hidaoui s'est félicité des réalisations accomplies lors de la précédente session, soulignant que le rapport annuel sur l'activité du CSJ et ses

propositions, sera remis prochainement au Président de la République.

Le président du CSJ a souligné la nécessité de poursuivre le travail sur la même cadence et la même dynamique pour atteindre l'excellence et réaliser les objectifs pour lesquels le CSJ a été créé, à savoir accompagner les politiques nationales de développement et présenter des propositions en vue de prendre en charge les préoccupations de la catégorie des jeunes. Dans ce cadre, M. Hidaoui a insisté sur l'importance de dynamiser l'activité locale du CSJ, de continuer à mobiliser les jeunes en tant de partenaires essentiels dans ses activités et de les associer à la concrétisation des recommandations présentées.

Dans le communiqué final ayant sanctionné les travaux de l'AGO, les membres du CSJ ont salué l'attention particulière accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au CSJ

et son soutien constant aux jeunes en vue de les encourager à adhérer aux démarches nationales de développement, de sécurité et de paix.

Ils ont, en outre, salué la prise en compte par le président de la République, des différentes propositions issues des activités du CSJ, ce qui reflète l'attachement de l'Etat à associer les jeunes à l'élaboration des politiques publiques notamment les décisions relatives à la valorisation de la bourse des étudiants et à la révision du système de gestion des œuvres universitaires et des mécanismes de financement des PME.

Par ailleurs, les membres du CSJ se sont félicités des victoires diplomatiques réalisées par le pays notamment au niveau continental, réitérant leur soutien indéfectible à la position de l'Etat algérien vis-à-vis des causes justes dans le monde, à leur tête la cause palestinienne et la cause du Sahara occidental.

**JUSTICE****Cour d'Alger: journée d'étude sur la certification et la signature électroniques et la protection des données personnelles**

Une journée d'étude ayant pour thème "la certification et la signature électroniques et la protection des données à caractère personnel", a été organisée, mercredi par la Cour d'Alger.

Président l'ouverture des travaux de cette journée d'étude, la présidente de la Cour d'Alger, Douniazaed Guellati a souligné l'importance d'aborder les volets juridiques et techniques relatifs à la protection des données à caractère personnel, notamment avec l'essor des réseaux sociaux".

Intervenant à cette occasion, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed El Kamel Ben Bouafia a estimé que l'accélération ob-

servée dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) "impose de l'accompagner avec des mesures juridiques et techniques en vue d'assurer la sécurité des transactions électroniques", relevant que la certification et la signature électroniques "figurent parmi les outils modernes qui renforcent la crédibilité des documents".

Et de rappeler que l'Algérie porte "une importance capitale" à la protection et à la sécurisation des données des individus, tel que consacré par la Constitution et appuyé par la loi 18-07 relative à la protection des données à caractère personnel, ainsi que par la création de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP).

De son côté, le directeur d'études au sein de l'ANPDP, Hassan Boualem a indiqué que la création de cette instance, se veut "une étape importante" vers le renforcement de la confidentialité des individus et de la sécurité de leurs informations personnelles, de façon à englober tous les aspects de traitement des données personnelles.

Cette Autorité est chargée, ajoute l'intervenant, "de veiller à la conformité du traitement des données à caractère personnel, aux dispositions de la loi 18-07, tout en assurant que l'utilisation des TIC ne porte pas atteinte aux droits des per-

sonnes, aux libertés publiques et au respect de la vie privée".

Lors de cette journée d'étude, les intervenants ont abordé le rôle des organismes accrédités en matière de certification et de signature électroniques devant le juge, notamment l'Autorité économique de certification électronique (AECE), relevant de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

Les participants ont mis l'accent sur l'importance de la signature à l'aide de mécanismes modernes, ainsi que l'impératif de distinguer entre la signature électronique fiable et la signature électronique simple.

**TIZI-OUZOU****Remise de clefs à des bénéficiaires de logements**

Une cérémonie de remise de clefs à des bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) et des décisions d'aide à l'auto-construction dans le cadre de l'habitat rural, a été organisée hier par les autorités locales au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.

Il s'agit de 350 bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) sur un programme de 1.000 logements qui ont reçu les clefs de leurs appartements et de 120 bénéficiaires de l'aide à l'auto-construction, octroyée par la Caisse nationale de logements (CNL), dans le cadre de (CNL), dans le cadre de l'habitat rural.

Le wali, Aboubaker Es-seddik Boucetta, qui a présidé cette cérémonie, a souligné "l'importance et la dimension sociale de la politique de l'Etat qui consiste à assurer un logement à chaque citoyen dans le besoin, et les efforts constants dans ce domaine pour l'amélioration de son



cadre de vie". Il a, à l'occasion, indiqué que l'année en cours, 2025, sera jalonnée par la distribution de différentes formules de logements à travers la wilaya

dont 2079 LPL et 600 logements participatifs aidés (LPA).

**NAÂMA****Lancement en juin prochain d'un projet d'intensification de la culture des semences de pommes de terre dans le périmètre de Oued El Harmel**

Un projet d'intensification de la culture des semences de pommes de terre sera lancé en juin prochain dans le périmètre de "Oued El Harmel", dans la commune de Kasdir (Naâma), a annoncé, mercredi, le wali Lounes Bouzegza, lors d'une rencontre avec des opérateurs du secteur agricole.

Lors de cette réunion, consacrée à la remise des actes de concession à 12 investisseurs bénéficiaires de terres agricoles dans ce périmètre de 10.000 hectares dédié à la culture et à l'intensification des semences de pommes de terre, dans le cadre du décret exécutif 432-21, le wali a précisé que "ce projet d'envergure débutera sur une superficie initiale de 50 hectares avant d'être progressivement étendu pour atteindre une superficie totale de 5.000 hectares".

Il a également souligné que des enveloppes financières ont été allouées afin de couvrir les besoins des investisseurs ayant obtenu des

concessions agricoles et cela pour la mise en place des infrastructures essentielles, notamment les réseaux routiers, l'irrigation et l'électricité, facilitant ainsi l'exploitation des terres et encourageant leurs investissements. La wilaya de Naâma a attribué, récemment, plus de 34.000 hectares à des investisseurs, dont la majorité a déjà entamé le forage de puits profonds et l'installation d'équipements d'irrigation par pivot afin de commencer la production.

Cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en produits stratégiques tels que le blé dur, les cultures oléagineuses et le maïs-grain, contribuant ainsi à la réduction de la facture d'importation et à l'orientation vers l'exportation", a ajouté le wali de Naâma.

De son côté, Mohamed El-Hadi Sakhri, directeur central chargé de la production et de la régulation des fi-

lières végétales au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué que "le ministère assure un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ce programme en encourageant la production locale de semences de pommes de terre dans la wilaya de Naâma, classées comme semences certifiées et plus résistantes aux maladies.

L'objectif est d'améliorer le rendement et la qualité des semences à moindre coût, tout en préservant la durabilité des sols et des ressources en eau".

Il a également rappelé que l'Etat met en place plusieurs mécanismes de soutien aux agriculteurs afin d'accroître la production, notamment la prise en charge par le Trésor public de 50 % des coûts d'acquisition des engrangements, ainsi qu'un soutien direct et indirect portant sur les semences, le stockage dans les installations frigorifiques et d'autres mesures incitatives.

**CONSTANTINE****Opération de relogement de 131 familles occupant des habitations précaires dans la commune d'Ouled Rahmoune**

Une opération portant relogement de 131 familles qui occupaient des habitations précaires situées dans différents sites de la commune d'Ouled Rahmoune, dans la wilaya de Constantine, a été lancée mercredi par les services de la daïra d'El Khroub, a indiqué à l'APS le chef de daïra, Lyes Haddad. Il

s'agit des habitations précaires implantées dans le quartier Rabah Zaânta, de la gare ferroviaire et la localité de Bounouara dont les occupants ont bénéficié de nouveaux logements réalisés au centre-ville, à El Gourzi et à Bounouara, a précisé à ce propos le même responsable. L'opération

s'inscrit dans le cadre des mesures prises par les services de la wilaya visant à lutter contre l'habitat précaire et l'amélioration des conditions de vie des habitants et cela, en prévision du mois de Ramadhan, a souligné M. Haddad.

Des moyens humains et matériels importants ont

été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération, organisée en coordination avec les services de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ouled Rahmoune, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de la Protection civile et divers corps sécuritaires, a-t-il ajouté.

**MILA****Octroi d'une autorisation d'exploitation d'un gisement de calcaire**

Une autorisation a été accordée pour l'exploitation d'un gisement de calcaire sur le mont Fertasse, dans la commune de Tadjenanet (Sud de Mila), dont la production est destinée notamment aux travaux de décoration, a indiqué mercredi la directrice locale de l'énergie et des mines, Nihad Ghennam.

Dans une déclaration à l'APS, la

même responsable a précisé que l'Agence nationale des activités minières a informé les services du secteur de l'octroi à la fin du mois de janvier passé d'une autorisation d'exploitation d'un gisement à un opérateur minier privé.

Ce gisement qui dispose de réserves supérieures à 198.700 m<sup>3</sup> entrera en activité "prochainement" de

sorte à augmenter la production de la wilaya de Mila en diverses matières minières, a ajouté la même source.

Les services de l'Agence nationale des activités minières ont accordé une autorisation de prospection au niveau d'un autre gisement de calcaire qui se trouve dans la localité d'Ouled Salah, dans la commune d'Ain Melouk.

**ORAN****Plusieurs projets de développement au profit des communes de Hassi Benokba et Hassi Bounif**

Les communes de Hassi Benokba et Hassi Bounif (wilaya d'Oran) ont bénéficié de plusieurs projets dans divers secteurs, qui ont fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Samir Chibani, mercredi. A cette occasion, le wali a insisté sur l'importance du respect des délais d'exécution des projets en cours dans la wilaya, tout en veillant aux normes de qualité.

Lors de son inspection du siège de la commune de Hassi Benokba, le wali souligné la nécessité d'améliorer la qualité des services publics offerts aux citoyens de cette collectivité locale où il a également inspecté les travaux d'aménagement d'un bureau de poste. A Hassi Bounif, le wali a visité le chantier de réalisation d'un groupe scolaire au quartier "Mohamed Boudiaf", comprenant 12 classes, un réfectoire et des infrastructures sportives.

Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya d'Oran a insisté sur la livraison du projet avant les délais impartis "afin qu'il soit prêt pour la prochaine rentrée scolaire".

En inspectant le projet de 150 logements sociaux à Hassi Amer, il a annoncé que ces logements seront attribués à leurs bénéficiaires lors de la célébration de la fête de l'indépendance. Par ailleurs, dans le quartier de "Zouia", il a inspecté le chantier de conversion d'un marché couvert désaffecté en salle omnisports, en insistant sur la nécessité de finaliser les travaux dans un délai de trois mois.

M. Chibani a également inspecté le chantier de reconversion d'une bibliothèque municipale en polyclinique, soulignant l'importance de doter l'établissement de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour améliorer la prise en charge médicale des habitants de cette commune, qui compte plus de 120.000 habitants. Il a également évoqué la nécessité d'ouvrir d'autres structures sanitaires dans la région. Dans la même commune, le wali a inspecté le projet de raccordement du chemin de wilaya 46 (CW 46) au cinquième périphérique, dont la livraison est prévue dans trois mois, selon les explications fournies par les responsables du projet. Enfin, il a inspecté le chantier de réalisation d'un groupe scolaire au quartier "Bouchouicha", ainsi que la réalisation de 57 logements au quartier "Chahid Mahmoud" et la construction d'un siège d'une nouvelle Sûreté urbaine.

**Création d'un comité mixte pour l'étude de l'aménagement du lac "Dhaya Morsli"**

Un comité mixte sera créé pour étudier l'aménagement du lac "Dhaya Morsli", également connu sous le nom de "Sabkha" (marais), situé dans la commune d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Lors d'une réunion du Conseil de l'exécutif présidée par le wali d'Oran, Samir Chibani, en présence du bureau d'études, un exposé sur l'aménagement du lac "Dhaya Morsli" et le projet de construction d'un village scientifique à cet endroit ont été présentés.

Le premier responsable de la wilaya a insisté sur la nécessité de créer un comité mixte composé de représentants des directions de l'urbanisme, des travaux publics, du tourisme, de l'environnement, de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, du transport, ainsi que d'ingénieurs et de spécialistes du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, afin d'étudier l'aménagement du lac avant de lancer les travaux de nettoyage. A noter que le projet de réalisation du village scientifique au lac "Dhaya Morsli", dans la commune d'Es-Senia, l'un des plus grands projets structurants de la wilaya d'Oran, est actuellement en phase d'élaboration du cahier des charges.

Cette étude propose de créer des espaces verts, des aires de repos, des zones sportives, des sentiers de promenade, des espaces commerciaux, ainsi que cinq bâtiments.

## INDUSTRIE

**Le Groupe Getex lance sa nouvelle collection de vêtements pour enfants à des prix compétitifs**

Le holding industriel textiles et cuirs "GETEX" a lancé, mardi à Alger, sa nouvelle collection de vêtements pour enfants à des prix compétitifs, en prévision de l'Aid El Fitr, avec vente par facilité sur sa plateforme numérique dédiée à cet effet.



La présentation de la nouvelle collection a eu lieu au Palais de la culture, en présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre de la Culture et des Arts, Zouhier Ballalou, et du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des textiles et cuirs relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie a souligné l'importance de cette démarche reflétant la "forte" volonté de promouvoir et de renforcer la produit national selon une vision nationale "ambitieuse", pour le développement et l'accompagnement de l'industrie locale, tant sur le plan qualitatif que créatif, en réponse aux aspirations et aux besoins

du citoyen algérien. Cette démarche illustre "le modèle de partenariat réussi entre l'industrie nationale et les domaines de la recherche et du développement", a-t-il ajouté, affirmant que les produits présentés et commercialisés sont le fruit des efforts conjoints du groupe GETEX, des experts du Groupe-Algeria Corporate Université (GACU), et de la start-up "Diar Dzair", pour présenter un produit respectant les normes requises en termes de conception, de qualité et de prix. Le ministre a également souligné la nécessité pour le Groupe public de poursuivre ses efforts en vue de renforcer ses capacités sur le marché, de contribuer à la dynamisation du réseau de sous-traitance, et d'augmenter le taux d'intégration nationale dans l'industrie des textiles et des cuirs, ce qui permettra d'apporter une

valeur ajoutée réelle, et de réduire la dépendance aux importations.

Sur son côté, le Président-directeur général (PDG) de Getex, Toufik Berkani, a affirmé que cette offre constituait une opportunité pour le groupe public de mettre en avant sa capacité à satisfaire la demande locale avec la qualité requise et le prix approprié et d'affirmer sa démarche à améliorer l'image de marque et la réputation du produit algérien dans le domaine du textile. Pour le PDG de Getex, l'offre intervient également au lancement effectif de la plateforme électronique pour la commercialisation des produits Getex, en partenariat avec la start-up "Diar Dzair".

Cette plateforme permet l'achat à distance des produits du groupe, en assurant la livraison à domicile et le paiement par facilité, ajoute M. Berkani, qui a précisé que les remises seront appliquées durant le Ramadhan, et ce dans le cadre de la responsabilité sociale du groupe.

En marge de cet événement, le Groupe "Getex" a signé deux conventions avec le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ainsi qu'une troisième convention avec le groupe "Tayal" et le groupe tunisien de prêt à porter "Zen", portant sur l'échange d'expériences dans le domaine du design et du marketing.

## ENERGIE

**Sonatrach signe un contrat avec Sinopec pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures à Hassi Berkane-Nord**

Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un contrat avec la société chinoise Sinopec, d'une valeur globale d'investissement, estimée à 850 millions USD, relatif à l'exploration et à l'exploitation du champ de Hassi Berkane-Nord (HBAN), situé entre les deux wilayas de Ouargla et d'El-Meniaâ.

Le contrat a été signé par le vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou et le directeur général de SINOPEC International Energy Investment (HK) Holding Ltd, Weisong XUE, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et en présence du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Senior vice-président de Si-

nopco, Niu Shuanwen, ainsi que de l'ambassadeur chinois, Dong GUANGLI.

Le contrat est un partenariat entre Sonatrach et Sinopec, sous forme de partage de production sur le périmètre de Hassi Berkane-Nord (HBAN), et ce après des négociations directes entre les deux parties, selon l'article 91 de la Loi des hydrocarbures prévoyant la possibilité pour le groupe public de conclure un contrat d'hydrocarbures en gré à gré, après concertation avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT).

Le périmètre HBAN est situé à environ 80 km au Sud-Ouest de Hassi Messaoud et s'étend sur une surface de près de 9.700 km², et ce dans le bassin d'Amguid Messaoud. Ce contrat permettra d'exploiter les hydrocarbures au niveau des

blocks 428 et 429 contenant du gaz naturel condensé.

D'une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour une durée ne dépassant pas dix ans, ce contrat intervient à l'issue du protocole d'accord signé par les deux parties en mars dernier.

Le financement de l'exploration sera assuré à hauteur de 100 % par la société chinoise, tandis que les investissements ultérieurs seront partagés, en cas de résultats positifs, à hauteur de 30 % pour la Sonatrach et de 70 % pour la Sinopec, selon les explications fournies.

Dans son allocution à cette occasion, M. Hachichi a estimé que la signature de ce contrat "est un nouveau jalon dans le processus d'une coopération réussie avec Sinopec et une preuve claire sur l'engagement commun à renforcer ce partenariat et à

le promouvoir vers des perspectives plus larges". Dans ce cadre, le PDG s'est félicité du succès réalisé dans le cadre du partenariat établi depuis 2002 dans le champ de Zairzaïne, qui constitue l'un des principaux piliers de notre relation avec Sinopec".

De son côté, le Senior Vice-Président de Sinopec, Niu Shuanwen a affirmé que la signature de ce contrat constituait "une étape importante" dans le développement du secteur énergétique en Algérie, notamment en matière de production du gaz.

L'ambassadeur chinois a, quant à lui, rappelé dans une allocution, l'importance du contrat conclu qui sera "mutuellement bénéfique", saluant les mesures incitatives importantes contenues dans la Loi des hydrocarbures et la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie.

## HYDROCARBURES

**Alnaft attribue une attestation de pré-qualification au profit de la société omanaise Ara Petroleum**

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" a attribué une attestation de pré-qualification, d'une durée de cinq années, au profit de la société omanaise "Ara Petroleum E&P LLC", a indiqué mercredi Alnaft dans un communiqué.

La cérémonie de remise de l'attestation de pré-qualification, en qualité d'opérateur-investisseur onshore, s'est

déroulée en présence du président du comité de direction d'Alnaft, Mourad Beldjehem, le membre du comité de direction d'Alnaft, Lounes Adour, ainsi que le général manager d'Ara Petroleum E&P LLC, Nazir Shahin, accompagné de cadres dirigeants de la société omanaise.

Fondée en 2014 et basée au Sultanat d'Oman, Ara Petroleum E&P LLC est

une société privée spécialisée dans l'exploration et production des hydrocarbures.

"Ara Petroleum E&P LLC accorde actuellement un intérêt avéré à l'investissement en Algérie par la participation au déroulement des data room, organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel d'offre international Algeria Bid Round 2024", selon le communiqué.

## SONATRACH Négociations avancées sur 7 contrats d'hydrocarbures avec des sociétés internationales (PDG)

Le président directeur-général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi a fait état de négociations "avancées" avec des sociétés internationales sur sept (7) contrats d'hydrocarbures qui seront signés prochainement.

Intervenant lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature d'un contrat d'hydrocarbure avec la société chinoise SINOPEC, M. Hachichi a précisé que "Sonatrach est actuellement en cours de négociation avec des sociétés internationales sur sept (7) contrats", ajoutant qu'ils "seront signés successivement lors de la période à venir".

Il s'agit, selon le PDG du Groupe, des sociétés chinoise SINOPEC, italienne ENI, française Total, des deux compagnies américaines Chevron et Exxon-Mobil, autre une société suédoise.

M. Hachichi a qualifié de "difficiles" les négociations avec les différentes entreprises autour des contrats d'hydrocarbures, faisant état de pas moins de 140 réunions de négociation tenues dans ce cadre.

Par ailleurs, M. Hachichi s'est félicité du projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de pétrole à Haoud El Hamra (Hassi Messaoud), dont la première pierre a été posée, lundi, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et ce avec une capacité de 5 millions de tonnes/an.

Et d'ajouter que cette raffinerie contribuera à répondre à la consommation croissante du gasoil et des produits pétroliers, et ce en phase avec "l'essor économique que connaît l'Algérie".

## BOURSE D'ALGER Hausse de 4,5 % de la valeur transigée au 2<sup>e</sup> semestre 2024 (Cosob)

La valeur des actions échangées à la Bourse d'Alger a atteint 1,41 milliard de dinars (md Da) au deuxième semestre 2024, enregistrant une hausse de 4,5 % par rapport aux 1,35 md Da du premier semestre, selon la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob).

D'après le bulletin d'information de la Cosob, le volume des titres échangés s'est établi à 644.223 unités sur la période juillet-décembre 2024, contre 655.600 au premier semestre, soit un recul de 1,74 %.

Le mois de juillet a enregistré le plus important volume de transactions en valeur, avec 441,9 millions de dinars, tandis que le niveau le plus bas a été observé en octobre, avec 104 millions de dinars.

Par ailleurs, les ordres de vente ont progressé de 74,25 % au second semestre, atteignant 11,3 millions de titres contre 6,4 millions au premier semestre. En revanche, les ordres d'achat ont reculé de 13,75 %, totalisant 2,44 millions de titres contre 2,8 millions sur les six premiers mois de l'année, précise la Cosob.

APS

## HYDROCARBURES

### BP compte augmenter ses investissements d'ici 2030

Le groupe pétrolier britannique BP entend accroître ses investissements et sa production d'hydrocarbures d'ici 2023 pour pouvoir produire de l'énergie à forte marge dans les années à venir, a annoncé le groupe pétrolier mercredi dans un communiqué.

Parmi les annonces en amont, le groupe affirme notamment qu'il augmentera sa production d'hydrocarbures d'ici 2030, là où il visait précédemment une diminution de 25% en 2030 par rapport à 2019.

Il compte aussi augmenter ses investissements dans le pétrole et le gaz à 10 milliards de dollars par an, soit les deux tiers des investissements prévus en 2025, tout en réduisant de 5 milliards de dollars par an ses investissements dans ses projets de transition (qui pèseront désormais de 1,5 à 2 milliards par



an). BP a aussi annoncé un objectif de 20 milliards de dollars de cessions d'ici 2027, qui pour-

raient notamment concerner sa filiale de lubrifiants moteurs Castrol.

## TRAFIC AÉRIEN

### Bénéfice record pour le premier opérateur aéroportuaire mondial

Le groupe espagnol Aena, premier opérateur aéroportuaire mondial en nombre de passagers, a enregistré un bénéfice net record de 1,93 milliard d'euros en 2024, en hausse de 19% par rapport à 2023, porté par la croissance du trafic aérien et le dynamisme du secteur touristique, a annoncé l'entreprise mercredi.

Le chiffre d'affaires du gestionnaire d'aéro-

ports s'est établi à 5,83 milliards d'euros, en progression de 13% sur un an, un résultat conforme aux attentes des analystes.

Cette performance s'explique par une fréquentation touristique record en Espagne, qui a accueilli 93,8 millions de visiteurs étrangers en 2024, dopant les revenus issus des commerces aéroportuaires et les redevances ver-

sées par les compagnies aériennes.

Les 46 aéroports espagnols gérés par Aena ont accueilli 309 millions de passagers sur l'année, soit une hausse de 9% par rapport à 2023.

En incluant l'aéroport londonien de Luton et les infrastructures gérées au Brésil, le nombre total de passagers s'est élevé à 369 millions, en progres-

sion de 8%. Grâce à ces résultats, Aena, dont l'Etat espagnol détient 51% du capital, a réduit sa dette financière à 5,5 milliards d'euros au 31 décembre, contre 6,22 milliards un an plus tôt. Le groupe a également annoncé une hausse de la rémunération des actionnaires, avec un dividende de 9,76 euros bruts par action, contre 7,66 euros l'année précédente.

## RUSSIE

### L'excédent commercial grimpe à plus de 150 milliards de dollars en 2024

L'excédent du commerce extérieur de la Russie s'est accru de 7,79 % en 2024 par rapport à l'année d'avant pour atteindre 150,9 milliards de dollars, selon les données du Service fédéral des douanes, publiées mercredi par l'Agence de presse russe Tass.

Les exportations ont augmenté de 8,6 milliards de dollars au cours de la période de référence pour atteindre 433,9 milliards de dollars, tandis que les importations ont diminué de 2,3 milliards de dollars pour atteindre 283 milliards de dollars, indique la même source.

Les pays asiatiques demeurent les principaux partenaires commerciaux de la Russie. Ses exportations vers les pays de la région ont bondi de 7,58 % pour atteindre 329,2 milliards de dollars et ses importations en provenance de ces pays ont légèrement augmenté de 1,92 % pour atteindre 191,2 milliards de dollars, indique la même source.

Par ailleurs, les exportations russes vers les pays européens ont chuté de 20,37 % à 68,4 milliards de dollars, tandis que les importations ont perdu 6,88 % à 73,1 milliards de dollars.

Quant à ses échanges commerciaux avec l'Afrique, ses exportations vers les pays du continent ont enregistré une hausse de 14,62 % pour atteindre 24,3 milliards de dollars et ses achats en provenance du continent ont également augmenté de 2,94 % atteignant 3,5 milliards de dollars.

En revanche, ses ventes vers les pays d'Amérique du Nord et du Sud ont légèrement baissé de 1,65 % à 11,9 milliards de dollars et ses importations ont provenance de ces pays ont perdu 1,33 % à 14,8 milliards de dollars.

## ETATS UNIS

### Les incertitudes économiques américaines pèsent sur les Bourses mondiales

Les marchés boursiers mondiaux ont été testés mardi par les inquiétudes sur l'état de santé des consommateurs américains et les incertitudes sur la politique commerciale des Etats-Unis, alors que Donald Trump a réitéré ses promesses de droits de douane sur le Canada et le Mexique. Wall Street, le Dow Jones, seul indice dans le vert, a gagné 0,37% tandis que

l'indice Nasdaq a lâché 1,35% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 0,47%. En Europe, la Bourse de Paris a perdu 0,49%, tandis que Francfort (-0,07%) et Londres (+0,11%) ont fini à l'équilibre.

Selon des données partagées par l'association professionnelle Conference Board, la confiance des consommateurs a fondu en février, perdant sept points en un mois,

bien plus qu'attendu. Depuis le retour à la Maison Blanche de Donald Trump, il s'agit du second indice soulignant des inquiétudes chez les consommateurs américains, notamment à propos d'une reprise de l'inflation.

Vers 22H40 GMT, les taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat américain à dix ans reculaient à 4,29%, contre 4,40% la veille en clôture. Sur

deux ans, ils étaient à 4,09%, contre 4,17% lundi soir. Les investisseurs délaissent en revanche le bitcoin, valeur risquée, qui chutait à 88,586 dollars, glissant sous la barre des 90.000 dollars pour la première fois depuis mi-janvier. La monnaie unique européenne prenait 0,43% face au billet vert, à 1,0514 dollar pour un euro.

APS

## PÉTROLE

### Le Brent stable à 73 dollars

Les cours du pétrole se stabilisaient mercredi après avoir dégringolé cette semaine à cause de la perte de confiance des consommateurs américains dans l'économie des Etats-Unis, notamment à cause des droits de douane de Donald Trump.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait 0,03% à 73,00 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagne 0,07% à 68,98 dollars. La politique de Donald Trump rend "les perspectives économiques et pétrolières de plus en plus incertaines", expliquent des analystes.

## MONNAIES

### Le dollar reprend des couleurs face à l'euro

Le dollar se redresse légèrement mercredi face à l'euro, après avoir reculé la veille sous l'effet de données économiques américaines jugées décevantes.

En matinée, le billet vert gagnait 0,15 % face à la monnaie unique européenne, s'échangeant à 1,0497 dollar pour un euro.

Mardi, le dollar avait fléchi après la publication d'un indice de confiance témoignant du pessimisme des consommateurs américains.

Ce repli s'ajoute à plusieurs indicateurs économiques mitigés ces dernières semaines, notamment l'indice ISM des services, les indices PMI, ainsi que les chiffres de l'emploi et des ventes au détail en janvier, selon des analystes.

Ces données ravivent les doutes sur la solidité de la consommation et du marché du travail aux Etats-Unis, deux moteurs essentiels de la croissance économique du pays ces dernières années, estiment les experts.

Les investisseurs attendent désormais la publication, jeudi, des chiffres du PIB américain pour 2024 et le quatrième trimestre, ainsi que l'indice d'inflation PCE pour janvier, prévu vendredi, pour affiner leur perception de la conjoncture économique.

Par ailleurs, le sommet des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 se tient mercredi au Cap, en Afrique du Sud, en l'absence du principal représentant des Etats-Unis, sur fond d'inquiétudes liées aux tensions commerciales.

"Le dollar ne réagit plus aux annonces de droits de douane de la Maison-Blanche", relèvent des analystes, soulignant une lassitude des marchés face aux déclarations contradictoires et aux multiples reports de mesures économiques annoncées.

## MARCHÉS EN ASIE

### La tech se reprend à Hong Kong, le bitcoin reste sous pression

Les Bourses d'Asie reculaient mercredi sur fond d'incertitudes sur la politique commerciale américaine, à l'exception notable d'un vigoureux rebond des valeurs tech à Hong Kong, tandis que le bitcoin continuait de voir son éclat se ternir, ayant perdu 10% en deux jours.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei abandonnait 1,13% à 37.806,19 points et l'indice élargi Topix 1,05% à 2.696,05 points.

La Bourse de Séoul était à l'équilibre (+0,03%) et Sydney reculait de 0,30%. 02H30 GMT, elle cédait 0,11% à 149,21 yens, mais restait au-dessus du seuil symbolique des 150 yens. Le billet vert était pénalisé par la baisse soudaine des taux obligataires américains. Le bitcoin baissait de 0,06% vers 02H30 GMT, continuant de s'enfoncer sous la barre des 90.000 dollars: la plus capitalisée des cryptomonnaies a perdu environ 10% de sa valeur depuis lundi soir.

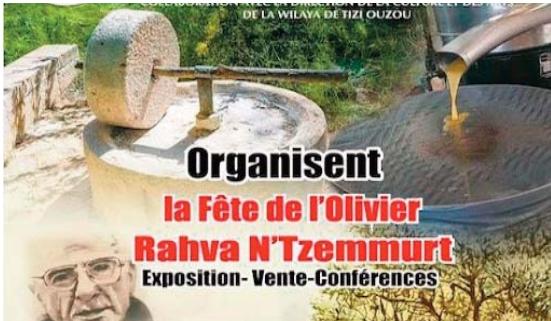
Les actifs numériques avaient initialement bénéficié des promesses de Donald Trump, qui s'était érigé en fervent défenseur du secteur: la perspective d'une régulation plus favorable et de la création d'une réserve américaine stratégique de bitcoin avaient propulsé cette crypto à un sommet record en janvier.

A l'inverse, valeur refuge par excellence, l'or s'est hissé récemment à des records. Il grimpait mercredi de 0,14% à 2.919 dollars l'once. A la Bourse de Hong Kong vers 02H30 GMT, l'indice vedette Hang Seng bondissait de 2,44% à 23.595,26 points.

L'indice composite de Shanghai montait de 0,38% et celui de Shenzhen de 0,34%. La place hongkongaise était revigorée par le solide rebond des valeurs technologiques après leur accès de faiblesse des dernières séances.

## FÊTE DE L'OLIVIER À TIZI-OUZOU La labellisation pour protéger et valoriser l'huile

La labellisation est un outil qui permettra de protéger et de valoriser l'huile d'olive, a souligné mardi à la clôture de la Fête de l'olivier (22/25 février), le président de la chambre d'agriculture de wilaya (CAW) de Tizi-Ouzou, Hamid Saidani.



Dans une déclaration à l'APS, en marge de la clôture de la manifestation initiée par la CAW et abritée par la maison de la culture Mouloud Mammeri, M. Saidani a souligné que "dans la démarche de développement et de promotion de l'oléiculture à Tizi-Ouzou, il faut aller vers la labellisation de notre huile qui aura comme impact de protéger et de valoriser davantage ce produit".

Dans ce sens, le responsable a fait savoir que le processus de labellisation de l'huile d'olive "Achvali n Ath Ghovri" entamée en 2018, a été poursuivi la semaine dernière où une réunion, à ce propos, a été tenue au siège de la direction locale des services agricoles. Affirmant la disponibilité de la chambre à accompagner cette démarche, M. Saidani a observé : "si nous arrivons à faire aboutir ce dossier et à obtenir le label de l'huile

d'olive Achvali n'Ath Ghovri, cela ouvrira la porte à la labellisation des huiles d'olives d'autres régions de la wilaya tel que Maâtkas et le littoral, ce qui créera une émulation qui se répercute favorablement sur la qualité de ce produit".

Et pour susciter cette émulation, la CAW prévoit de lancer un concours de la meilleure huile d'olive de la wilaya de Tizi-Ouzou, afin d'encourager les oléiculteurs et les oléifacteurs à produire une huile de qualité, bénéfique pour la santé et valorisable sur le marché, a annoncé M. Saidani. Et concernant la qualité, il a observé qu'un effort a été fait par les producteurs dans le but d'améliorer le packaging et cela a été constaté lors de cette fête durant laquelle l'huile a été exposée dans des bouteilles en verre, opaque pour beaucoup de marques. Des efforts restent toutefois

à faire notamment au niveau des huileries traditionnelles, a souligné le président de la CAW qui fait savoir que la Chambre a demandé la mise à niveau de ces huileries, en sollicitant les autorités centrales compétentes à les aider pour la mise en place d'une laveuse d'olives et d'un séparateur d'huile.

Concernant le développement du verger oléicole de la wilaya, qui s'étend actuellement sur plus de 38.000 ha dont 30.345 ha productifs, M. Saidani a insisté sur l'importance d'assurer un suivi des programmes de plantation pour garantir sa réussite. Il a, à ce titre, noté que pour les deux programmes initiés par la chambre en 2024, d'une consistance de 1.700 plants d'oliviers et cette année, portant sur la mise en terre de 2.000 plants, "nous avons remis les plants aux comités de villages ou aux associations qui vont faire le suivi des opérations de plantation et s'assurer de leur réussite afin de pouvoir obtenir d'autres quotas, l'année prochaine". Le président de la chambre d'agriculture a également abordé la question des prix de l'huile d'olive qui ont connu des fluctuations ces dernières années ce qui a poussé nombre de propriétaires d'oliveraies à en prendre soin et à les travailler et certains ont même procédé à de nouvelles plantations ou au greffage, et "nous espérons que cela soit un début pour un nouveau départ pour le développement de la filière dans notre wilaya", a-t-il dit.

APS

## PLAN ORSEC À TISSEMSILT De grandes manœuvres de simulation d'une inondation

ABED MEGHIT

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi a supervisé ce mercredi, un exercice de simulation visant à activer le Plan ORSEC de la wilaya.

Cet exercice a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre du Plan ORSEC et de tester le niveau de préparation des différentes instances impliquées dans la gestion des catastrophes et des risques majeurs.

Pas moins de deux cents agents de la Protection civile ont participé, à une simulation au niveau de l'« oued Tokria » à (Khemisti) ainsi qu'aux oueds de « Maleh », « Bouzegza » et « oued Lardjem » à Lardjem. La protection civile a mobilisé d'énormes moyens matériels dans le cadre de la lutte contre les risques d'inondation.

En effet, les oueds « Tokria » à (Khemisti) et « Maleh », « Bouzegza » et « oued Lardjem » à Lardjem ont toujours constitués des véritables dangers, parfois tragique, pour les populations et les biens.

Selon le directeur de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt, ces manœuvres pratiques visent à sensibiliser surtout la population contre les risques d'inondation.

En effet, une telle opération a regroupé l'ensemble des chefs des neufs modules issus des différents secteurs qui ont, chacun dans le cadre de ses prérogatives, exécuté le plan Orsec déclenché en simulation à travers les différentes interventions de sauvetage et de secourisme.

L'oued « Tokria », relatif de la commune de Khemisti, a débordé et ce, au même titre que autres zones considérées comme les points noirs de la région causant d'importants dégâts matériels et pertes humaines.

Le QG implanté non loin de l'endroit de la catastrophe et équipé a accueilli plusieurs victimes alors que d'autres ont été prises en charge au niveau du poste médical avancé et, fort malheureusement, déploré deux décès.

Les informations échangées par les chefs d'unités de la Protection civile ont fait état de l'effondrement de certaines habitations alors que plusieurs personnes sont portées disparues au moment où d'autres étaient prises au piège par la déferlante des crues.

Des instructions ont été données par le chef de l'unité principale qui a appelé les agents à ne pas paniquer et d'agir en groupe afin de maîtriser la situation.

Un important dispositif a été renforcé au niveau de la zone où se trouve le stade. Ainsi, les habitants ont donc été éloignés



dans un endroit sûr alors que l'oued enregistre une montée des eaux de plus de 1,5 m.

Au vu de la gravité de la situation, le chef de l'unité principale n'a eu d'autres choix que d'alerter son directeur de wilaya sur l'incapacité de ses hommes à y faire face et, donc, il y avait lieu de déclencher le plan Orsec avec la mobilisation de l'ensemble du personnel de la Protection civile.

C'est ainsi que dans le cadre de ce plan, le pont de l'oued « Tokria » à (Khemisti)

, qui a été envahi par les eaux pluviales, a été interdit aux automobilistes et ce, grâce à la coordination des agents de la sûreté et de la gendarmerie nationale qui n'ont fait qu'exécuter les instructions contenues dans le plan en question. Ces manœuvres de simulations, qui ont été menées du scénario de l'inondation de l'Oued « Tokria » situé à l'ouest de la ville sur la RN 14, alors que des citoyens sont obligés de traverser la RN 14, causant la mort d'un certain nombre de citoyens et en blessant d'autres et des fuites d'eau dans les quartiers voisins de cette vallée ainsi qu'un blocage de la RN 14 en raison de l'accumulation de pierres et de boue, selon le Directeur de la Protection Civile de la wilaya de Tissemsilt . L'Unité Secondaire de la Protection Civile de Lardjem est intervenue immédiatement après avoir reçu un appel de détresse des citoyens, pour faire comprendre que l'ampleur de la catastrophe était importante pour activer le plan établi d'inondation..

L'intervention de la même unité secondaire a nécessité une demande d'appui de l'unité principale de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt et des unités secondaires pour faire comprendre que l'ampleur de la catastrophe était importante pour activer le plan établi d'inondation.. Les directions de la protection civile, de la santé, du commerce, de la promotion des exportations, des transports, des travaux publics, de l'hydraulique, de l'énergie, des mines, du logement, de la sûreté de wilaya, le groupement du Darak El Watani ont participé à cette manœuvre virtuellement appliquée.

L'objectif de l'organisation de cet exercice pratique est de connaître l'état de préparation de l'État à la prévention des inondations, ainsi que d'évaluer l'état de préparation des différents secteurs de l'État à faire face aux dangers causés par les inondations et les pluies torrentielles.

## SOUK AHRAS

### Journées de formation des cadres de divers secteurs aux plus récents outils numériques de gestion des projets de développement des zones frontalières

Des journées de formation au profit des cadres locaux des divers secteurs aux "plus récents outils numériques de gestion des projets de développement des zones frontalières" ont été ouvertes lundi dans la wilaya de Souk Ahras.

Dans son allocution à l'occasion, le Directeur général de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Madjid Saâda, a indiqué que ces journées qui se tiennent jusqu'au 26 février à la salle de conférences Miloud Tahri "s'inscrivent dans le cadre de l'approche du ministère visant à consolider la compétence locale dans la gestion des programmes de développement, notamment des zones frontalières auxquelles la priorité est accordée dans le schéma national d'aménagement du territoire".

Elles revêtent aussi "une grande importance dans le développement des compétences des cadres locaux pour leur permettre d'exploiter les outils numériques dans la réalisation et le suivi des projets de développement d'une manière scientifique étudiée", a considéré l'intervenant en soulignant que l'initiative, organisée par la Direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire et l'Agence nationale à l'aménagement et l'attractivité des territoires, repose sur plusieurs axes dont l'initiation à l'utilisation des systèmes d'analyse des données géographiques pour l'élaboration des cartes de développement et l'analyse des données territoriales, l'utilisation du système ArcGIS en tant qu'outil d'aide à l'analyse et la prise de gestion stratégique et le développement des mécanismes de suivi et d'évaluation des projets sur la base d'indicateurs techniques précis.

De son côté, le wali de Souk Ahras, Abdelkarim Zinaï a mis en exergue l'importance de "la formation continue pour suivre les évolutions numériques accélérées et le renforcement de la coordination entre les divers acteurs locaux dont les collectivités locales, les directions exécutives et la société civile pour assurer la réalisation des projets conformément à une vision intégrée garantissant le développement voulu des zones frontalières de la wilaya".

les départements de Theniet El Had, de Bordj Bounââma et Ammari. Les équipes d'intervention des Unités de la Protection Civile, dès leur arrivée sur le site du marché hebdomadaire, ont procédé à l'exhumation des corps des victimes qui avaient été emportées par l'Oued « Tamallahet », ainsi qu'à l'absorption des eaux de pluie à l'intérieur des habitations proches du Oued, avec l'aide des agents de l'unité de l'ONA, ainsi que la réouverture de la RN19 après enlèvement des cailloux et boues accumulés.

Parallèlement à l'intervention des agents de Secours et d'Intervention de la Protection Civile prodiguent les premiers soins aux blessés et les transportait à la polyclinique de Khemisti et Lardjem pour y recevoir les soins nécessaires. On suppose que cette catastrophe naturelle enregistrera des pertes, qui se sont soldées par la mort de quatre personnes et la blessure de sept autres, alors que la perte de quatre personnes qui ont été emportées par les torrents a été enregistrée, selon le même responsable.

De leur côté, les Directions des Travaux Publics et des Ressources en Eau ont mobilisé leurs ressources humaines et matérielles pour intervenir dans l'enlèvement des pierres et de la boue accumulées à la suite de l'inondation de cette vallée, qui a provoqué des pluies torrentielles sur la commune de Lardjem.

De son côté, la Direction de logements a fourni un hébergement provisoire aux familles dont les maisons ont été endommagées par les inondations de la vallée de Maleh.

La Direction de la Protection Civile a mis en place un centre de commandement opérationnel et un centre médical avancé au niveau du stade de Khemisti, hebdomadaire de la commune de Lardjem. Un centre de commandement opérationnel fixe également été installé au siège de la wilaya (Cabinet) de Tissemsilt pour suivre le déroulement de cette manœuvre. Plus de 200 agents à intervenir et 30 Engins de différentes tailles ont été attelés pour mettre en œuvre cette manœuvre.

Les directions de la protection civile, de la santé, du commerce, de la promotion des exportations, des transports, des travaux publics, de l'hydraulique, de l'énergie, des mines, du logement, de la sûreté de wilaya, le groupement du Darak El Watani ont participé à cette manœuvre virtuellement appliquée.

L'objectif de l'organisation de cet exercice pratique est de connaître l'état de préparation de l'État à la prévention des inondations, ainsi que d'évaluer l'état de préparation des différents secteurs de l'État à faire face aux dangers causés par les inondations et les pluies torrentielles.

## CHILI

# Panne générale d'électricité dans le pays

Le Chili fait face mardi à une panne de courant massive dans l'ensemble du pays qui a notamment conduit à l'évacuation du métro de Santiago, ont annoncé les autorités, dans un contexte de confusion générale parmi la population.



Selon le Service national de prévention des catastrophes (Senapred), la coupure d'électricité a débuté vers 15H16 locales (18H16 GMT). "D'après les premiers rapports, la panne pourrait s'étendre

de la région d'Arica et Parinacota (au nord) jusqu'à la région des Lacs (au sud)", ont indiqué les équipes de communication du Senapred.

Le Chili, qui compte quelque 20 millions d'habitants et l'un des meilleurs réseaux électriques de la région, est confronté à sa pire panne de courant en 15 ans. Les autorités n'ont pas encore déterminé les causes possibles de cette panne massive.

A Santiago, des centaines de personnes ont dû être évacuées du métro. Face à l'afflux de passagers, le reste du système de transport semblait saturé. En 2010, une centrale électrique de la région du Bío-Bío, dans le sud du Chili, avait été gravement endommagée et avait plongé des centaines de milliers de personnes dans le noir.

### Levée de l'état d'urgence décrété après la panne massive de courant

L'état d'urgence décreté mardi au Chili après une panne massive de courant qui a paralysé le pays a été levé mercredi, a annoncé le gouvernement.

"L'état d'exception pour catas-

trophe est levé à partir de ce moment", a déclaré la ministre chilienne de l'Intérieur, Carolina Toha, confirmant aussi la fin du couvre-feu qui avait été instauré dans la foulée. "Nous devrions au

jourd'hui avoir un journée normale", a-t-elle ajouté. Le pays latino-américain a vécu sa pire panne d'électricité depuis 2010 qui a affecté plus de 95% des 20 millions d'habitants.

## CRASH D'UN AVION MILITAIRE AU SOUDAN Le bilan final fait état de 46 morts

Le bilan final du crash de l'avion militaire survenu mardi soir près de Khartoum au Soudan s'élève à 46 morts, a annoncé mercredi le bureau des médias de l'Etat de Khartoum. "Après le décompte final, le nombre de morts s'élève à 46, avec 10 blessés", a indiqué le bureau dans un communiqué.

L'armée soudanaise avait indiqué dans la nuit que l'avion s'était écrasé au décollage. L'accident a eu lieu près de la base aérienne de Wadi Seidna, l'un des plus grands centres militaires de l'armée à Omdurman,



dans la banlieue de Khartoum. Des témoins ont indiqué que plusieurs bâtiments avaient été endommagés dans le quartier où l'avion s'est écrasé. Un précédent bilan faisait état de 19 morts.

## THAÏLANDE Accident de car 18 morts



Un accident de car, provoqué selon les premiers éléments par un problème de frein, a fait 18 morts mercredi en Thaïlande, a indiqué la police.

Le véhicule à impériale trans-

portant 49 personnes, des représentants des autorités locales en déplacement sur le terrain, a quitté la route alors qu'il descendait une pente dans la province de Prachin Buri, à l'est de la capitale Bangkok.

"Dix-sept personnes ont été retrouvées mortes sur place et une autre est morte à l'hôpital", a déclaré le lieutenant de police Siwappa Phuripatchaiboonchu.

"Nous avons interrogé le chauffeur et il a dit que les freins avaient lâché alors que le bus descendait la pente", a-t-il ajouté.

Environ 20.000 personnes trouvent la mort chaque année dans des accidents de la route, soit plus d'une cinquantaine par jour, pour une population d'un peu plus de 70 millions d'habitants, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour 2023.

En octobre, l'incendie d'un car transportant des enfants thaïlandais en voyage scolaire avait fait 23 morts sur une autoroute de la banlieue de Bangkok, le pire accident de la route en dix ans dans le pays.

## INDONÉSIE

### Séisme de magnitude 6,1 pas de blessés recensés



Un séisme de magnitude 6,1 s'est produit mercredi dans le nord de l'Indonésie, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS), sans que les autorités ne fassent état de dégâts ou de blessés.

Le tremblement de terre a eu lieu à 06H55 (22H55 GMT mardi) au large de l'île de Célebes, selon l'USGS. L'agence météorologique nationale a pour sa part évalué la magnitude de la secousse à 6,0 et écarté tout risque de tsunami.

Le vaste archipel indonésien connaît une activité sismique et volcanique fréquente en raison de sa position sur la "ceinture de feu du Pacifique". En janvier 2021, un séisme de magnitude 6,2 avait causé la mort de plus d'une centaine de personnes.

## COLOMBIE

### Une explosion fait 17 blessés, dont trois enfants

Un nouvel attentat à l'explosif en Colombie a blessé 17 personnes lundi dans le sud-ouest du pays, dont trois enfants et deux policiers, ont indiqué les autorités. "Un engin explosif, probablement une bombe fixée à une moto, a explosé à quelques mètres d'un poste de police" dans la ville de Morales, a indiqué Octavio Guzman, gouverneur du département de Cauca, sur X. Une fillette de sept ans a été hospitalisée avec des blessures graves et deux policiers ont dû recevoir des soins, a-t-il précisé.

La Colombie s'efforce de sortir de six décennies de conflit armé entre les guérillas de gauche, les paramilitaires de droite, les cartels de drogue et les forces gouvernementales.

Le pays a connu une hausse des violences alors que les pourparlers de paix avec les groupes armés non signataires d'un accord signé en 2016 et ayant conduit au désarmement des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), se sont interrompus à plusieurs reprises. Le maire de Morales, Oscar Yomit Guacheta, a publié une vidéo sur les réseaux sociaux montrant des dizaines de personnes, dont des écoliers, fuyant après la puissante explosion de lundi.

Les autorités n'ont pas attribué la responsabilité de l'attaque dans cette région contrôlée par des combattants rebelles de l'Etat-Major Central (EMC) - un groupe dissident des FARC. Le Bureau des droits de l'Homme des Nations Unies a averti lundi qu'il y avait "une expansion et une consolidation" des groupes armés dans différentes zones en Colombie, en particulier dans le nord et le sud-ouest du pays.

Mi-janvier, la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN) a pris pour cible dans la région du Catatumbo (nord-est) des dissidents des FARC ainsi que des civils, dont plus de 50.000 ont été déplacés en quelques jours, causant la mort d'au moins 57 personnes. La semaine dernière, quatre attentats à l'explosif attribués à la guérilla de l'ELN dans deux villes colombiennes frontalières du Venezuela ont blessé six personnes.

APS

## RD CONGO

**Deux foyers de maladie inconnue font 50 morts (OMS)**

Plus de 50 personnes sont décédées ces dernières semaines dans deux foyers de maladies dont la cause est inconnue et qui font l'objet d'une enquête dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Au 16 février, 431 cas et 53 décès ont été recensés dans deux foyers d'infection dans des villages isolés de zones de santé distinctes de la province de l'Equateur", a indiqué l'OMS dans un bulletin.

"Ces épidémies, qui ont vu le nombre de cas augmenter rapidement en quelques jours, constituent une menace importante pour la santé publique.

La cause exacte reste inconnue", a déclaré mardi le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, lors d'un point de presse.

"Les villages ont une capacité de surveillance et des infrastructures sanitaires limitées", a-t-il noté.

## BRÉSIL

**Lancement en 2026 d'un vaccin 100 % national contre la dengue**

Le gouvernement brésilien a annoncé, mardi, la production à grande échelle du premier vaccin 100 % national et à dose unique contre la dengue, qui sera intégré au système public de santé à partir de 2026.

Il prévoit la distribution de 60 millions de doses par an, avec une capacité d'augmentation selon la demande et la production.

"Nous espérons, dans deux ans, vacciner toute la population éligible (de 2 à 59 ans)", a déclaré la ministre de la Santé, Nisia Trindade, lors d'une cérémonie au palais présidentiel du Planalto, en présence du président brésilien Lula da Silva.

L'Agence nationale de surveillance sanitaire (Anvisa) examine encore la demande d'homologation soumise par l'Institut Butantan en décembre 2024.

L'autorité sanitaire a récemment exigé des données complémentaires mais a finalisé l'analyse des éléments liés à la qualité, la sécurité et l'efficacité du vaccin.

APS

## CANCER DU SEIN

**Le taux de mortalité pourrait augmenter de 68 % d'ici le milieu du siècle (OMS)**

D'ici 2050, les cas de cancer du sein augmenteront de 38 % dans le monde, et les décès annuels dus à cette maladie devraient augmenter de 68 %, selon un nouveau rapport du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Les auteurs du rapport publié lundi dans la revue Nature Medicine préviennent que "si les tendances actuelles se poursuivent, il y aura 3,2 millions de nouveaux cas de cancer du sein et 1,1 million de décès liés à la maladie dans le monde chaque année d'ici le milieu du siècle.

En outre, le problème sera plus

grave dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où l'accès au diagnostic précoce, au traitement et aux soins reste limité".

"Chaque minute, quatre femmes dans le monde reçoivent un diagnostic de cancer du sein et une femme meurt de la maladie, et les statistiques s'aggravent", a déclaré Joanne Kim,

porte-parole du CIRC et co-auteur du rapport. "Les pays peuvent atténuer ou inverser ces tendances en prenant des mesures de prévention primaire", a-t-elle expliqué.

Le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde et le deuxième cancer le plus fréquent en général.

## EUROPE

**Près de 76.000 enfants meurent chaque année avant l'âge de 5 ans (OMS)**

Les complications liées à la prématurité, l'asphyxie à la naissance ou les infections ont causé le décès, en partie évitable, de 75.647 enfants avant leur 5<sup>e</sup> anniversaire en Europe en 2022, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié mardi. Les anomalies congénitales du cœur et le sépsis néonatal (septicémie) font aussi partie des cinq raisons principales de cette mortalité, indique une étude portant sur 53 pays d'Europe et d'Asie centrale, dont les 27 de l'Union Européenne (UE), représentant 930 millions d'habitants, reprise par des médias.

De nombreux nourrissons et enfants meurent encore de façon injustifiée avant l'âge de cinq ans", note l'OMS Europe dans son bilan triennal. Cette région, qui abrite des systèmes de santé parmi les plus solides au monde, stagne, voire régresse sur une série d'indicateurs, notamment en matière de santé des enfants et des adolescents, souligne l'OMS. Si le taux de mortalité des moins de cinq ans reste très faible en Europe, les écarts entre les

pays les mieux et les moins bien classés sont considérables.

Ainsi, la plupart des pays de l'UE compte entre 1,5 et 4,1 décès pour 1.000 naissances, à l'opposé du Turkménistan et du Tadjikistan,

où ce taux est compris entre 18,2 et 40,4. "Réduire cet écart demeure un défi", écrit l'agence sanitaire mondiale. Selon l'étude aussi, un adolescent sur cinq souffre d'un trouble mental, le suicide reste la première cause de décès

chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, les filles signalent systématiquement un niveau de bien-être mental inférieur à celui des garçons.

Par ailleurs, 15% des adolescents déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement, un adolescent sur 10 âgé de 13 à 15 ans consomme du tabac et près d'un enfant sur trois ayant atteint l'âge scolaire est en surpoids, 1 sur 8 en état d'obésité. "Dans notre monde en ligne et intercon-

necté, nos jeunes se sentent paradoxalement plus seuls que jamais.

Beaucoup d'entre eux sont en difficulté face à leur poids et à leur confiance en eux, ce qui les expose à une mauvaise santé à l'âge adulte", avertit le directeur régional de l'OMS Europe, Hans Kluge.

L'OMS a lancé une consultation avec les 53 Etats membres pour définir les priorités et les actions à mener lors des cinq prochaines années.

## PALESTINE

## Plus de 547.000 enfants de Ghaza vaccinés contre la polio en trois jours

Plus de 547.000 enfants de moins de 10 ans ont été vaccinés contre le poliovirus dans la bande de Ghaza en trois jours de campagne, qui a débuté le 22 février, a annoncé mardi l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU.



Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cela représente plus de 92 % des enfants à vacciner (591.000).

Un total de 1.660 équipes de vaccination et plus de 1.200 mobilisateurs sociaux soutiennent la campagne.

"Malgré la pluie et le froid, les parents ont amené leurs enfants dans les centres de vaccination, tandis que les équipes mobiles se sont rendues dans les communautés", a déclaré de Ghaza, Dr Rik Peeperskorn,

représentant de l'OMS dans le territoire palestinien occupé, lors d'un point de presse à Genève.

"Grâce au récent cessez-le-feu, les travailleurs de la santé ont désormais un accès nettement plus aisé", a-t-il ajouté.

Pour les agences onusiennes, une paix durable est essentielle non seulement pour la campagne contre la poliomélyte, mais aussi pour toutes les maladies évitables par la vaccination et pour garantir que

tous les enfants puissent renforcer leur immunité générale.

Elle est également essentielle pour assurer l'accès aux soins de santé, à l'eau potable, à l'assainissement et à une alimentation adéquate afin de protéger les enfants contre les maladies évitables.

La campagne de vaccination a pour but d'arrêter la circulation du poliovirus après que des échantillons environnementaux prélevés à Deir al Balah et Khan

Younis en décembre 2024 et janvier 2025 ont confirmé la poursuite de la circulation du poliovirus.

Les deux précédentes campagnes de vaccination dans l'enclave palestinienne ont été menées avec succès en septembre et octobre 2024, atteignant plus de 95 % d'enfants vaccinés.

Cependant, les équipes de vaccination ont rencontré des "difficultés considérables" pour accéder à certaines zones du centre, du nord et du sud de Ghaza.

## Ghaza: l'acheminement de l'aide humanitaire confronté à de nombreuses difficultés (ONU)

Les Nations Unies ont souligné mardi qu'il existait "de nombreuses difficultés" pour acheminer l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. "D'après ce que mes collègues humanitaires m'ont dit, il y a eu beaucoup de difficultés pour faire entrer des tentes, des caravanes et des bâches. Nous continuons à faire pression.

Certaines (aides) arrivent, mais il en faut davantage", a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse quotidien. Stéphane Dujarric répondait à une question au sujet de la mort par hypothermie de plusieurs nourrissons Palestiniens, en raison

de l'absence de fournitures nécessaires dues aux restrictions imposées par l'entité sioniste sur l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

"Le chef du ministère de la Santé de Ghaza a déclaré aujourd'hui (mardi, ndlr) que six enfants de la bande de Ghaza sont morts ces derniers jours en raison de la forte vague de froid qui a récemment frappé l'enclave palestinienne, portant à 15 le nombre total d'enfants décédés" à cause de ces conditions climatiques, a-t-il souligné.

Citant des informations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Stéphane Dujarric a

également mis en garde contre la situation en Cisjordanie où les forces d'occupation sionistes continuent de mener plusieurs assauts dans le nord. L'OCHA rapporte que la situation sécuritaire reste alarmante, les opérations (sionistes) en cours dans le nord provoquant de nouvelles victimes, des déplacements massifs et générant des besoins humanitaires supplémentaires", a-t-il indiqué. L'agression sioniste "a été lancée avec des bulldozers" et provoqué "des destructions importantes d'infrastructures, notamment des lignes électriques, des conduites d'eau ainsi que la fermeture d'écoles", a-t-il ajouté.

## Cisjordanie occupée: l'OMS s'inquiète de l'escalade sioniste et de ses conséquences sur le secteur de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé mardi sa profonde préoccupation par l'escalade sioniste en Cisjordanie occupée et par l'impact des attaques "en forte augmentation" contre le secteur de la santé, a déclaré mardi son représentant en Palestine.

"Nous sommes profondément préoccupés par la situation en Cisjordanie et son impact sur la santé", a déclaré Rik Peeperskorn, représentant de l'OMS en Palestine, aux journalistes par liaison vidéo depuis la bande de Ghaza.

"Nous constatons que les

foyers de violence actuels et les attaques contre les services de santé augmentent de manière spectaculaire en Cisjordanie", a-t-il souligné.

L'OMS indique qu'"il y a eu 44 attaques cette année qui ont affecté la fourniture de soins en Cisjordanie, et quatre établissements de santé ont été touchés".

"Quatre patients sont décédés alors qu'ils attendaient une ambulance et huit agents de santé ont été blessés alors qu'ils tentaient d'atteindre des patients", a-t-il indiqué.

Il a également fait savoir que "25 professionnels de

santé et patients avaient été tués et 121 blessés en Cisjordanie du 7 octobre 2023 - date du déclenchement de la guerre génocidaire sioniste à Ghaza - au 14 février 2025".

L'OMS a aussi fait part de "sévères restrictions de mouvement" à travers la Cisjordanie, notamment des obstacles affectant la circulation des ambulances et l'accès des professionnels de la santé.

Des dizaines de milliers de Palestiniens ont été forcés de quitter leurs maisons à Jérusalem et dans la ville voisine de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, de-

puis que l'entité sioniste a commencé son opération meurtrière le mois dernier après avoir conclu un accord de cessez-le-feu à Ghaza après 15 mois de bombardements.

Entre le 1er janvier et le 13 février, pas moins de 82 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie, selon les dernières données de l'OMS.

L'entité sioniste a envoyé dimanche des chars en Cisjordanie pour la première fois depuis plus de 20 ans et ordonné à son armée de se préparer à un "séjour prolongé" dans la région en violation du droit international.

## Ghaza : 35.000 familles palestiniennes souffrent d'une grave pénurie de produits de première nécessité

Plus de 35.000 familles palestiniennes souffrent d'une grave pénurie de produits de première nécessité dans la bande de Ghaza, après plus de 15 mois d'agression sioniste, a dénoncé mardi le directeur de l'aide médicale de l'enclave, Mohamed Abou Afsh.

Dans une interview accordée à la radio "Sawt Falastin", Abou Afsh a indiqué qu'il y avait 35.000 familles qui souffraient encore de la grave pénurie de fournitures de base dans l'enclave palestinienne.

Le responsable a ajouté que la souffrance des Palestiniens s'aggravait à Ghaza, avec l'intensification des vagues de froid, les intempéries, et la pénurie de fournitures de base, telles que les couvertures, les tentes et le chauffage, qui ont causé la mort d'enfants par hypothermie.

Il a en outre souligné que la bande de Ghaza avait également besoin de quelque 60.000 caravanes et de 200.000 tentes pour venir en aide aux Palestiniens, appelaient les institutions internationales à faire pression sur l'occupation sioniste pour lever les contraintes liées à l'aide humanitaire.

La Défense civile palestinienne avait indiqué mardi que six nourrissons palestiniens sont décédés à cause du froid glacial dans la bande de Ghaza, tandis que d'autres étaient dans un état critique.

"En raison d'une vague de froid intense et du manque de chauffage, nous avons enregistré la mort de six nouveau-nés au cours de la semaine écoulée jusqu'à aujourd'hui (mardi)", a déclaré le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal.

Cinq des nourrissons sont décédés dans le nord de la bande de Ghaza, et le sixième est mort à Khan Younès, a-t-il précisé.

## BURKINA FASO

### Plus de 4 millions d'enfants vaccinés contre le paludisme en 2024

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, environ 4,67 millions d'enfants âgés de 3 à 59 mois ont bénéficié de la chimio-prévention saisonnière en 2024 au Burkina Faso, a annoncé mardi le ministère burkinabé en charge de la santé. Selon le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Robert Kargougou, qui a donné ces chiffres à l'occasion de la première session ordinaire 2025 du Cadre sectoriel de dialogue (CSD) du secteur de la santé, ces efforts visent à renforcer la lutte contre cette maladie endémique.

Il a noté que des actions déterminantes ont également été entreprises pour maîtriser l'épidémie de dengue, notamment la distribution de tests rapides aux structures de santé, des campagnes de sensibilisation ainsi que des opérations de destruction des gîtes larvaires dans les zones les plus touchées. Le ministre a fait savoir que de nombreux progrès ont été réalisés en 2024 dans les domaines des examens spécialisés, tels que la réduction de 50 % des coûts des scanners et des IRM. Il a aussi mentionné la construction de 20 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) et la normalisation de 23 autres, qui ont permis d'étendre l'accès aux soins de proximité.

APS

## LES CANCERS DU NEZ, DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE

# Sont-ils une maladie fréquente ?

Également appelés cancers des voies aérodigestives supérieures, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge font partie des cancers pour lesquels des mesures de prévention existent. Rarement à l'origine de métastases, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge peuvent être invalidants du fait des séquelles liées au traitement chirurgical et à la radiothérapie.

### Qu'appelle-t-on cancers des voies aérodigestives supérieures ?

Les cancers des Voies aérodigestives supérieures (Vads) regroupent les tumeurs cancéreuses qui se développent dans les fosses nasales, les sinus, les os de la face, la bouche, la gorge, ainsi qu'au niveau du larynx (= pomme d'Adam). Les cancers des lèvres, des amygdales et des glandes salivaires sont également classés dans cette famille, même s'ils sont parfois un peu différents dans leur nature.

Les cancers de la gorge sont les plus fréquents (environ 30 % des cancers des voies aérodigestives supérieures). Les cancers de la bouche représentent 25 à 30 % des cas, les cancers du larynx 20 % des cas et les cancers des amygdales environ 15 % des cancers des Vads. D'autres cancers peuvent apparaître au niveau du cou, par exemple des lymphomes (cancers de certaines cellules de l'immunité).

### Qui est à risque de cancer du nez, de la bouche et de la gorge ?

Deux facteurs de risque de cancer des Vads ont été identifiés :

Le tabagisme : 95 % des cancers des Vads sont diagnostiqués chez des fumeurs. Un quart des nouveaux cas est identifié chez des fumeurs de moins de 50 ans, ce qui reflète la diminution de l'âge au moment de la première cigarette.

De plus, les cancers de la bouche peuvent également être favorisés par le port d'une prothèse dentaire inadaptée (des frottements et blessures répétés favorisent la transformation cancéreuse des cellules de la muqueuse). Les cancers du nez ou du nasopharynx sont plus fréquents chez les personnes régulièrement exposées à certaines substances chimiques volatiles : solvants, poussières de pierre ou de bois, fumées de diesel, etc.

Les cancers des lèvres sont plus fréquents chez les fumeurs qui travaillent en plein air (agriculteurs, marins, etc.) car l'exposition aux rayons UV du soleil constitue un facteur de risque supplémentaire qui s'ajoute à celui du tabac.

### Quels sont les symptômes des cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les symptômes des cancers des Vads varient selon la zone touchée. Au bout d'un certain temps, l'évolution de la tumeur se traduit par une sensation de nez bouché, des saignements de nez, une perte de l'odorat ou d'une partie de l'audition, éventuellement des troubles de la déglutition. Les



son médecin et qui sont à l'origine du diagnostic.

### Les symptômes des cancers des lèvres

Les cancers des lèvres se traduisent par l'apparition d'une tache blanchâtre ou de lésions (ulcère, nodule, fissure) qui durent plus de deux semaines. Après quelques semaines, un nodule dur est palpable dans l'épaisseur de la lèvre. La lèvre inférieure est plus souvent touchée que la lèvre supérieure.

### Les symptômes des cancers des fosses nasales, du nasopharynx et des sinus

Les cancers de la partie haute de la gorge (nasopharynx) et des fosses nasales se traduisent par une sensation de nez bouché, des saignements de nez, une perte de l'odorat ou d'une partie de l'audition, éventuellement des troubles de la déglutition. Les

cancers du nasopharynx peuvent apparaître chez les enfants et chez les adultes vers 40 à 50 ans.

### Le cancer de l'ethmoïde

L'ethmoïde est un os creux situé profondément entre les orbites oculaires. Chez les personnes dont le métier expose à l'inhalation de poussières de bois ou de nickel, ou de solvants (colle à bois, formaldéhyde, huile de coton, etc.), une tumeur de l'ethmoïde peut se développer après une ou plusieurs dizaines d'années d'exposition.

Cette forme particulière de cancer des VADS est reconnue comme une maladie professionnelle chez les menuisiers et les ouvriers qui usinent des objets en nickel.

### Les symptômes des cancers de l'opharynx et des amygdales

Les cancers de la partie moyenne de la gorge (opharynx) et des amygdales provoquent une gêne douloureuse et des difficultés à déglutir, éventuellement des saignements de la gorge. La persistance de ces symptômes pendant plus de deux semaines impose d'aller rapidement consulter un médecin.

### Les symptômes des cancers de l'hypopharynx

Les tumeurs de la partie basse de la gorge (hypopharynx) se traduisent par des douleurs et une gêne en avalant, des troubles de la voix (= dysphonie), voix rauque) et, parfois, des maux d'oreille.

### Les symptômes des cancers du larynx

Les tumeurs du larynx provoquent des douleurs dans la pomme d'Adam, des troubles de la voix et une sensation de gêne au fond de la gorge.

### Les tumeurs de la glande parotide

La glande parotide est une glande salivaire située de part et d'autre de la mâchoire inférieure. Les tumeurs bénignes de la parotide sont fréquentes. Elles provoquent une masse enflée située devant et sous l'oreille, indolore et qui roule sous les doigts. Le traitement consiste en une ablation totale ou partielle de la parotide, en faisant attention à ne pas endommager le nerf qui passe au cœur de cette glande (au risque de paralyser un côté du visage).

Si le traitement est insuffisant, une récidive est possible avec risque de transformation en cancer. Les cancers de la parotide représentent moins de 5 % des cancers de la tête et du cou.

## Comment évoluent les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?



## Peut-on dépister les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Il n'existe pas de dépistage systématique de ces cancers qui sont en général diagnostiqués lorsqu'ils provoquent des symptômes. Les cancers des lèvres et de la bouche sont précédés par des transformations des cellules des muqueuses qui peuvent être repérées par un dentiste (des taches blanches, voire des ulcérations ou des nodules). Un suivi buccodentaire régulier est donc indispensable pour les fumeurs et ceux qui consomment des boissons alcoolisées de manière excessive.

**Un scanner de la tête ou une IRM**

Le diagnostic définitif est confirmé par un examen au microscope d'un petit fragment de la tumeur (la biopsie). Cette biopsie peut être pratiquée soit lors de l'endoscopie, soit lors d'une petite intervention chirurgicale.

Les traitements proposés contre les cancers des Vads ont pour objectif de détruire la tumeur et les autres cellules cancéreuses, éventuellement présentes dans le corps, et de traiter les symptômes afin d'assurer la meilleure qualité de vie possible. Outre la chirurgie (pour enlever la tumeur et les ganglions voisins), le traitement des cancers des Vads fait appel à la radiothérapie (rayons ionisants), associée ou non à la chimiothérapie anticancéreuse.

Comme pour les autres can-



cers, le traitement des cancers des Vads repose sur un ensemble de protocoles codifiés qui sont adaptés aux particularités du patient.

Il est administré dans des centres de lutte contre le cancer accrédités par l'Institut national du cancer (INCa).

## Peut-on prévenir les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les mesures de prévention des cancers des Vads sont avant tout :

Ne pas fumer ; Limiter le plus possible sa consommation de boissons alcoolisées.

De plus, les mesures générales de prévention des cancers s'appliquent :

- Adopter une alimentation équilibrée et lutter contre l'embonpoint ;
- Pratiquer régulièrement une activité physique.

Enfin, une bonne hygiène buccodentaire et des visites régulières chez le dentiste peuvent également contribuer à prévenir les cancers du nez, de la bouche et de la gorge.

## La chirurgie dans le traitement des cancers du nez, de la bouche et de la gorge



La chirurgie des cancers des VADS est souvent une chirurgie lourde et délicate qui impose de reconstruire une partie de la bouche ou de la gorge. L'intervention chirurgicale consiste à enlever la tumeur tout en préservant au maximum la fonction de l'organe atteint. Selon les parties retrouvées lors de l'intervention, une chirurgie de reconstruction est alors réalisée, en un ou plusieurs temps. Lorsque le cancer touche le larynx, une trachéotomie (l'attachement de la trachée directement à la peau), provisoire ou définitive, peut être nécessaire.

**Qu'appelle-t-on laryngectomie totale ?**

La laryngectomie totale consiste en l'ablation totale du larynx et des cordes vocales. La trachéostomie est rattachée à la peau, la tra-

## La radiothérapie dans le traitement des cancers du nez, de la bouche et de la gorge

La radiothérapie a pour but de détruire la tumeur dans sa totalité (s'il n'y a pas eu de chirurgie) ou de compléter la chirurgie en détruisant les cellules cancéreuses qui pourraient être restées autour de l'endroit où se trouvait la tumeur.

### Comment se passe la radiothérapie des cancers des VADS ?

Dans le cadre du traitement des cancers des Vads, la radiothérapie peut être externe (rayons ionisants projetés à travers la peau sur la zone où se trouve la tumeur), ou en envoi de cordes vocales oblige à réapprendre à parler. La parole est alors produite par de l'air avalé et modulé dans l'osophage.

L'apprentissage de cette nouvelle voix, dite «esophagienne», est effectué avec un orthophoniste. Cette rééducation dure de quelques semaines à quelques mois.

Une autre technique consiste à créer une communication permanente entre la trachée et le pharynx (gorge), grâce à un petit tube de plastique appelé «implant phonatoire» qui va vibrer pour recréer la voix. En cas d'échec, une prothèse électrique à piles (vibro-larynx) peut être employée pour renforcer la voix chuchotée.



Un masque thermométré (Durafit, Fluodontyl 1350) peut être une alternative lorsque les gouttières porte-gel ne trouvent pas de place. Avant de débuter la radiothérapie, il est nécessaire de réaliser un repérage de la zone à traiter. L'utilisation d'un masque personnalisé thermométré permet au patient de rester le plus immobile possible pendant la radiothérapie. La zone de traitement est marquée sur le masque ou directement sur la peau. Ces gouttières servent au repositionnement sous la machine à chaque séance. Les séances de radiothérapie ont lieu quatre à cinq fois par semaine pendant cinq à sept semaines. Chaque séance dure environ 10 à 15 minutes.

## 49<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD Un parcours riche en réalisations à tous les niveaux

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) célébrera jeudi le 49e anniversaire de sa proclamation, une occasion pour mettre en avant les victoires et les réalisations continues de la juste cause sahraouie, et souligner l'impératif d'appliquer les décisions de la légalité internationale reconnaissant le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

La pose du jalon constitutif de la République sahraouie remonte au 27 février 1976, date de la proclamation de la RASD à Bir Lahoul (territoires libérés), au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui. Depuis, la RASD avance à pas sûrs vers l'indépendance avec à son actif un parcours riche en réalisations à tous les niveaux.

En parallèle, le peuple sahraoui continue de réclamer son droit à l'autodétermination, tout en dénonçant la poursuite des crimes odieux commis par l'occupant marocain dans la dernière colonie d'Afrique. Ainsi, la célébration du 49e anniversaire de la proclamation de la RASD sera une nouvelle occasion pour attirer davantage l'attention de la communauté internationale, les Nations unies en particulier, sur l'escalade de la guerre d'extermination menée par le régime du Makhzen marocain dans les territoires occupés depuis son occupation militaire illégale le 31 octobre 1975, qui s'est intensifiée depuis que l'occupant a violé le cessez-le-feu de 1991, le 13 novembre 2020.

Le peuple sahraoui saisira aussi cette occasion pour rappeler au monde entier que les Nations unies considèrent toujours la cause du Sahara occidental en tant que "question de décolonisation" et soutiennent son droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum par la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occi-

dental (Minurso). Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordonnateur avec la Minurso, Sidi Mohammed Ammar, a affirmé récemment, à ce propos, que la reconnaissance de la cause du Sahara occidental comme une question de décolonisation, "constitue un acquis important pour le peuple sahraoui". En dépit des entraves imposées par l'occupation et la poursuite de la guerre qui est entrée dans sa cinquième année consécutive, la République sahraouie a su accomplir, en près d'un demi-siècle, de grandes réalisations aux niveaux interne et externe, et continue d'enregistrer des victoires notamment sur les plans diplomatique et juridique.

Sur le plan diplomatique, la République sahraouie a obtenu des acquis importants qui ont brouillé les cartes de l'occupant, notamment l'obtention de la qualité de membre à l'Union africaine (UA). De plus, plus de 80 Etats reconnaissent la RASD et entretiennent des relations diplomatiques avec elle. Et en décembre 2024, l'Assemblée générale (AG) des Nations unies a adopté, lors de sa 79e session, une résolution sans vote concernant la question du Sahara occidental, inscrite à l'ordre du jour sous le point relatif à la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés, dans laquelle elle a réaffirmé le cadre juridique de la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, influi-

geant ainsi un nouveau revers au régime marocain. Selon le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir, ce bilan est le fruit d'une bataille juridique que mène le Front Polisario en Europe depuis plusieurs années, où son statut a été renforcé à travers la résolution de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de septembre 2021, qui a confirmé la personnalité juridique internationale du Front et son éligibilité à plaider devant les instances juridiques européennes afin de défendre les droits légitimes du peuple sahraoui.

### Les victoires juridiques se succèdent

Le 49e anniversaire de la proclamation de la RASD interviendra par ailleurs au moment où la bataille juridique relative au dossier sahraoui se poursuit sans relâche afin de mettre un terme aux épisodes de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain avec l'implication de certains pays européens.

Parmi les succès réalisés sur ce plan, les arrêts de la CJUE, portant annulation des accords commerciaux Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental. La CJUE avait rejeté, le 4 octobre 2024, le recours déposé par le Conseil et la Commission de l'Union européenne contre la décision du Tribunal européen portant annulation de deux accords Maroc-UE in-

cluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, et a décidé d'annuler ces accords. Dans un autre arrêt, la Cour a souligné la nécessité que l'indication du pays d'origine qui doit figurer sur les melons et les tomates importés dans l'UE, "ne peut désigner que le seul Sahara occidental, puisque ces produits sont récoltés sur ce territoire", rappelant, une nouvelle fois, qu'"au regard du droit international, le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct".

Pour le président sahraoui, Brahim Ghali, ces arrêts "ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses et sa souveraineté". En plus de ces arrêts, la CJUE a récemment rejeté une demande de la Commission européenne visant à déformer la démographie du Sahara occidental, selon l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW). Plus récemment encore, le nouveau commissaire européen aux Transports et au Tourisme durable, Apostolos Tzitzikostas, a réaffirmé que l'accord aérien entre l'UE et le royaume du Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental. En effet, la CJUE a annulé l'application de l'accord aérien UE-Maroc au Sahara occidental. Ces victoires sont qualifiées de "séisme juridique en Europe", par Me Manuel Devers, fils de l'avocat français Gilles Devers, figure du combat sahraoui devant la justice européenne, décédé récemment.

## MAROC

### Normalisation sans limites avec l'entité sioniste et cap sur la répression

Le régime marocain poursuit l'approfondissement de ses relations avec l'entité sioniste, ignorant les crimes quotidiens contre le peuple palestinien et déifiant la volonté populaire opposée à cette trahison.

Bien au-delà des accords officiels, cette alliance contre-nature s'étend désormais à tous les secteurs, tandis que la répression s'abat sur ceux qui osent s'y opposer.

Alors que de nombreuses nations prennent position contre l'occupation, le Makhzen, lui, persiste dans son alignement avec l'entité sioniste, bafouant les principes éthiques et historiques, et tournant le dos à une cause juste qui incarne la conscience des peuples.

Face à cette compromission flagrante, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a vivement dénoncé l'entêtement du régime à renforcer ses liens avec l'entité sioniste, tout en réprimant férocement les militants pro-palestiniens.

Dans un communiqué rendu public mardi, son Conseil national a souligné que "l'Etat marocain persiste dans la voie de la normalisation malgré les crimes (sionistes) de génocide et de purification ethnique avérés et confirmés par la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale".

Le communiqué met en lumière la nature désormais structurelle de cette collaboration, affirmant que "le Maroc ne se contente plus de relations diplomatiques formelles, mais devient un acteur à part entière du projet sioniste".

Des navires chargés de marchandises et d'armes en provenance et à destination de l'entité sioniste accostent librement dans les ports marocains, alors que d'autres nations refusent de les accueillir.

Pendant ce temps, des foires économiques ouvrent leurs portes aux criminels de guerre, au mépris total des sentiments de millions de Marocains qui perçoivent cette normalisation comme une honte nationale.

Pire encore, le régime ne se limite pas à cette dérive diplomatique : il traque impitoyablement toute voix dissidente. Comme l'a souligné le Front, "le Makhzen agit comme si l'allégeance aux sionistes était devenue une condition de patriotisme".

Arrestations arbitraires, procès inéquitables et harcèlement incessant des militants antinormalisation sont devenus monnaie courante, de nombreux défenseurs de la cause palestinienne étant emprisonnés pour avoir simplement appelé au boycott ou exprimé leur rejet de ces relations compromettantes.

L'arrestation récente du militant Redouane El Qasstit et de ses compagnons illustre parfaitement cette répression systématique.

Alors que le pouvoir ouvre grand ses portes aux criminels sionistes et leur accorde des privilégiés inouïs, il s'acharne sur les citoyens engagés dans la défense d'une cause juste, révélant ainsi l'hypocrisie flagrante qui gouverne ses décisions. Face à cette situation inacceptable, la contestation ne faiblit pas.

Lundi, le tribunal de première instance de Tanger (Nord) a été le théâtre d'une importante manifestation rassemblant militants des droits humains, avocats et citoyens solidaires, venus exprimer leur rejet du procès inique intenté contre Redouane El Qasstit et condamner la politique de musellement des voix dissidentes.

Les manifestants ont brandi les portraits du militant emprisonné et scandé des slogans contre la répression, dénonçant un verdict qui ne fait que consacrer l'autoritarisme et transformer la justice en simple instrument au service du pouvoir.

Les défenseurs des droits humains ont affirmé que le Makhzen ne se contente plus de normaliser avec l'entité sioniste : il cherche désormais à imposer cette trahison par la force, croyant à tort que l'intimidation fera taire les consciences.

APS

## Bombardement d'un siège du commandement de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), ont mené des bombardements "intenses" ayant ciblé un siège du commandement relevant de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta, causant de "lourdes pertes humaines et matérielles", indique mardi un communiqué mili-

ttaire de la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des détachements avancés de l'APLS ont mené, lundi, des bombardements intenses ayant ciblé un siège du régiment de l'armée d'occu-

pation marocaine dans le secteur de Guelta.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions des forces d'occupation marocaine qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte (mur du sabot), conclut le communiqué.

## SOMALIE

### Plus de 70 terroristes "shebab" éliminés lors d'une offensive militaire

Plus de 70 membres du groupe terroriste "shebab" ont été éliminés lors d'une opération de l'armée, aidée par des forces locales, dans l'Etat somalien d'Hirshabelle (centre-sud), a annoncé mardi le ministère

de l'Information dans un communiqué. Plus de 70 terroristes "shebab" ont été "éliminés grâce aux efforts coordonnés de l'armée nationale et de forces locales", a dit le ministère de l'Information, précisant que ces

opérations "proactives" ont eu lieu dans plusieurs localisations en Hirshabelle. "En plus de pertes significatives (...), une grande cache d'armes a été saisie, et plusieurs véhicules de combat utilisés ont été dé-

truits", ajoute le texte. Les "shebab" ont perpétré par le passé de nombreux attentats à la bombe et autres attaques à Mogadiscio et dans plusieurs régions de ce pays de la Corne de l'Afrique.

## PALESTINE

# Les événements actuels représentent la dernière chance pour la solution à deux Etats (ONU)

Les transformations en cours au Proche-Orient représentent "peut-être notre dernière chance" de parvenir à la solution à deux Etats, a estimé mardi une responsable de l'ONU, mettant notamment en garde contre les appels à l'annexion de la Cisjordanie occupée.



"Le Moyen-Orient vit aujourd'hui une transformation rapide, à l'amplitude et l'impact incertains, mais qui représente une opportunité historique", a déclaré devant le Conseil de sécurité Sigrid Kaag, émissaire de l'ONU pour le processus de paix dans la région.

"Les peuples de la région peuvent sortir de cette période dans la paix, la sécurité et la dignité."

Mais cela peut aussi être notre dernière chance de parvenir à la solution à deux Etats", a-t-elle averti.

Dans ce contexte, la poursuite de la colonisation en Cisjordanie, les agressions sionistes dans ce territoire pa-

lestiniens occupé et "les appels à l'annexion représentent une menace existentielle pour la perspective d'un Etat palestinien viable et indépendant, et donc de la solution à deux Etats", a-t-elle insisté.

"La reprise des agressions de l'armée sioniste" à Gaza, où un cessez-le-feu fragile est en vigueur depuis le 19 janvier, doit, en outre, "être évitée à tout prix", a-t-elle ajouté, appelant les parties à conclure les négociations sur la deuxième phase de l'accord de trêve.

La résolution du conflit ne pouvant être que "politique", la communauté internationale doit s'assurer que

"Gaza reste une partie intégrante d'un futur Etat palestinien" et d'une unification de Gaza et de la Cisjordanie, y compris El Qods-Est.

"Il ne peut être question de déplacements forcés.

Les Palestiniens doivent pouvoir reprendre leur vie, reconstruire et construire un avenir pour Gaza", a-t-elle plaidé.

Une première estimation rapide de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'UE chiffre à 53 milliards de dollars le coût de la reconstruction de la bande de Gaza ravagée par l'agression sioniste enclenchée le 7 octobre 2023 pour se poursuivre durant 16 mois.

## Agression sioniste: l'Irlande met en garde contre la détérioration de la situation en Cisjordanie occupée

Le ministre d'Etat irlandais chargé du développement international et de la diaspora irlandaise, Neil Richmond, a mis en garde mardi contre la détérioration de la situation en Cisjordanie occupée en raison de l'agression sioniste en

cours depuis plus d'un mois. "Nous devons rester concentrés sur la détérioration de la situation en Cisjordanie", a déclaré Neil Richmond dans son allocution lors des travaux du Segment de haut niveau de la 58e session du Conseil des droits de

l'homme de l'ONU à Genève. Concernant la bande de Gaza, le ministre irlandais a indiqué que "l'accord de cessez-le-feu doit être pleinement mis en œuvre dans toutes ses phases". "Il faut assurer l'entrée continue d'une aide humanitaire à

grande échelle, la fourniture de services de base et un cadre pour le retour des personnes déplacées de leurs foyers à Gaza", a-t-il également souligné, relevant que "seule une solution à deux Etats peut apporter une paix durable".

## Cisjordanie occupée: au moins 50 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes en 24 heures

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 50 Palestiniens, dont des enfants et d'anciens prisonniers, dans plusieurs gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, indique un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les forces d'occupation sionistes ont lancé, depuis hier soir jusqu'à mercredi matin, une vaste campagne d'arrestations et d'enquêtes sur le terrain ayant concerné au moins 50 citoyens de Cisjordanie, souligne le communiqué.

Les arrestations et les enquêtes sur le terrain ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Tulkarem, Qal-

qilya, Naplouse, Ramallah, Beit Lehm, Arika et Tobas, ajoute la même source.

Par ailleurs, les forces d'occupation poursuivent leur agression contre les gouvernorats de Jénine et Tulkarem depuis des semaines, accompagnée d'arrestations et d'enquêtes sur le terrain qui ont touché des dizaines de familles, souligne également le communiqué.

## Cisjordanie occupée: l'entité sioniste retire aux Waqfs palestiniens les prérogatives de gérer la mosquée Ibrahim

Les autorités de l'occupation sioniste ont décidé de transférer la gestion de la mosquée Ibrahim, dans la ville d'El Khalil, du ministère palestinien des Affaires religieuses et des Waqfs à la soi-disant Autorité de planification civile (sioniste), rapportent mercredi des médias. Selon le Centre palestinien

(CPI), en vertu de cette décision, les travaux reprendront sur le toit de la zone connue sous le nom de "cour" de la mosquée Ibrahim. Il y a 20 ans, les colons sionistes avaient dressé une tente à l'emplacement de la cour et l'avaient désignée comme lieu de culte.

Elle y est restée jusqu'à

aujourd'hui, car les colons

exigent que la cour soit couverte pour la désigner comme lieu de culte.

Les forces d'occupation ont commencé à couvrir la cour le 9 juillet 2024 et ont arrêté les travaux deux jours plus tard, suite à un soulèvement populaire à El Khalil, qui comprenait des manifestations et des sit-in organisés par le ministère des Affaires religieuses palestinien. Le département palestinien a annoncé son rejet de la décision des autorités d'occupation, soulignant qu'"il était l'autorité souveraine" sur la mosquée Ibrahim et considère que "toute tentative de modifier ce monument religieux est une attaque contre l'un des sites sacrés de l'islam".

## FRANCE

### Dissolution du Collectif Palestine Vaincra: l'AFPS dénonce une "nouvelle attaque" contre le mouvement de solidarité avec la Palestine

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) a dénoncé mercredi la dissolution du Collectif Palestine Vaincra, la qualifiant de "nouvelle attaque" contre le mouvement de solidarité avec la Palestine.

"L'AFPS dénonce cette dissolution, qui est une nouvelle attaque contre les libertés associatives en France et particulièrement contre le mouvement de solidarité avec la Palestine", a indiqué l'association, dans un communiqué.

Elle a affirmé que la décision gouvernementale et présidentielle de dissoudre est "une atteinte intolérable à la liberté d'expression et à la liberté d'association", apportant toute sa "solidarité" à ses militants.

"Non seulement la solidarité avec la Palestine ne doit pas être considérée comme un délit, mais nous réaffirmons qu'elle est un droit et un devoir face aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité dont se rend coupable quotidiennement (l'entité sioniste)", a-t-elle soutenu.

L'association a appelé, dans ce contexte, à "se mobiliser plus que jamais pour les libertés associatives mises à mal par le décret de dissolution du Collectif Palestine Vaincra".

Le Collectif Palestine Vaincra a été dissous le 20 février 2025, à la suite du rejet de sa requête d'annulation du décret de dissolution auprès du Conseil d'Etat.

Le décret de dissolution du collectif a été adopté, le 9 mars 2022, en Conseil des ministres à la demande du président français, Emmanuel Macron, pour "appel à la haine, à la violence et à la discrimination" et publié le lendemain au Journal Officiel.

## NUCLÉAIRE

### L'Iran écarte toute "négociation directe" avec les Etats Unis

Le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a écarté mardi toute "négociation directe" avec les Etats-Unis dans le contexte actuel de "pression maximale" autour du programme nucléaire iranien.

"Nous ne négocierons pas sous la pression, la menace ou les sanctions", a déclaré Abbas Araghchi, au lendemain de l'annonce par les Etats-Unis d'une nouvelle salve de sanctions contre l'Iran et visant ses ventes de pétrole.

"Il n'y aura donc aucune possibilité de négociation directe entre nous et les Etats-Unis sur la question du nucléaire tant que la pression maximale sera appliquée de cette manière", a ajouté le chef de la diplomatie iranienne, lors d'une rencontre à Téhéran avec son homologue russe Sergueï Lavrov.

En 2015, l'Iran avait conclu à Vienne un accord avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, la Chine, la Russie et les Etats-Unis pour encadrer son programme nucléaire.

Les Etats-Unis se sont retirés en 2018, lors de la première présidence de Donald Trump, de l'accord international sur le nucléaire iranien.

## BECHAR

## Lancement d'un programme de formation aux techniques cinématographiques et audiovisuelles (Association)

Un programme de formation et d'initiation des étudiants et autres catégories de jeunes aux techniques cinématographiques et de l'audiovisuel a été lancé par l'association de wilaya des arts de l'audiovisuel, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de l'association.



Ce programme, soutenu et encouragé par l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA) et appuyé par le secteur de la Culture et des Arts, vise la prise en charge des attentes des étudiants et autres jeunes, désireux de se former dans ces techniques, a précisé le président de l'association, Ahmed Mebarek Amroun.

Le milieu universitaire représente un cadre scientifique et culturel offrant une pépinière de jeunes talents dans le domaine du cinéma et des technologies avancées de l'audiovisuel, qui activent dans ces arts en tant qu'amateurs, d'où ce projet de leur formation afin de consolider leur

connaissances académiques et théoriques dans ce domaine artistique, a-t-il ajouté.

Leur formation sera assurée par des professionnels du secteur du cinéma et des formateurs spécialisés, à travers des ateliers techniques et des séances académiques durant toute l'année 2025, et ce au niveau de l'université Tahri Mohamed et la Maison de la culture Kadi Mohamed à Bechar, a poursuivi M. Amroun.

Le programme en ateliers prévoit des initiations aux techniques de la réalisation cinématographique, de prise de vue et de photographie, de réalisation de reportages ou courts

métrages, de montage de film ou de reportages, de prise du son et techniques utilisées dans le domaine du son, en plus de séances d'initiation aux techniques et outils de montage financier des productions cinématographiques et audiovisuelles, a-t-il précisé.

A travers ce projet de formation, l'association cherche à approfondir les connaissances des bénéficiaires en la matière, et à les encourager à s'investir davantage dans les activités cinématographiques et de l'audiovisuel et à créer leurs propres projets de réalisations dans ces activités artistiques et culturelles, a conclu la même source.

## Un programme culturel diversifié pour animer les soirées du Ramadhan

Un programme d'activités culturelles, artistiques et académiques a été concocté par la Maison de la culture Kadi Mohamed de Bechar, pour animer les soirées du mois du Ramadhan, a-t-on appris mercredi de la direction de cet établissement.

Le programme en question prévoit des concerts de musique traditionnelle, dont un de la célèbre troupe "Ferda" de musique et chant "Tawassoul", ainsi que des chants Madih, des

représentations théâtrales, des rencontres sur la poésie Melhoun, de la littérature et des conférences-débats sur différents thèmes, dont un sur le "Rôle de la femme durant la révolution du 1er Novembre 1954", a-t-on précisé.

Initié avec la contribution de plusieurs associations culturelles de la wilaya, ce programme se caractérise par la présentation d'œuvres théâtrales d'une troupe composée de jeunes aux besoins spéci-

fiques, et ce dans le but d'encourager cette catégorie sociale à s'investir davantage dans les activités artistiques, a-t-on ajouté.

Des concours des meilleurs récits du Saint Coran, de différentes catégories d'âges, ainsi que d'autres consacrés aux meilleurs habits traditionnels et plats traditionnels et populaires, sont également au menu des activités prévues à l'occasion du mois de Ramadhan, selon la même source.

Outre ces activités, est projetée une journée de sensibilisation sur les conséquences dangereuses de la drogue sur la santé physique et psychique, avec la contribution des secteurs concernés par la prévention et la lutte contre la toxicomanie.

L'ensemble de ces activités auront lieu au niveau de la Maison de la culture Kadi Mohamed à partir de 22h00, et ce durant tout le mois de Ramadhan, a-t-on fait savoir.

## MOSTAGANEM

## Décès de l'artiste Abdellah El Medjahri, un des piliers de la chanson bédouine (Direction de la culture)

Le Cheikh Abdellah El Medjahri, un des piliers de la chanson bédouine à Mostaganem, est décédé lundi à l'âge de 86 ans, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

Né en 1939 dans le quartier historique de "Tidjdit" à Mostaganem-ville, l'artiste de son vrai nom Abdellah Ould El Aid avait rejoint le doyen de la chanson bédouine Cheikh Hamada (1889-1968), à l'âge de 17 ans.

Il a entamé sa carrière artistique en adoptant le style de Cheikh Hamada

(école du bédoui belldi), interprétant plusieurs kaside des grands maîtres de la poésie melhoun algérienne, tels que Benguenoun et Chikhi Abed, avant d'enregistrer ses deux premières kaside en 1963. Il a ensuite enregistré plusieurs cassettes en 1966, avant de se retirer temporairement de la scène musicale, jusqu'en 1982, où il est revenu en force en participant à près de 15 festivals nationaux de la chanson bédouine.

Il a également présidé l'association culturelle Cheikh Hamada, fondée en

1994. Le défunt laisse derrière lui un riche répertoire artistique comprenant 8 disques et 20 cassettes (environ 70 kaside), écrites par plusieurs poètes, dont Djilali Bensebbane (4 kside). Il était aussi connu pour sa présence constante et remarquable lors du festival de Sidi Lakhdar Benkhlouf, ainsi que dans diverses émissions télévisées, événements culturels et sociaux locaux et nationaux. L'artiste a été inhumé au cimetière de Sidi Benhouda, dans la commune de Mostaganem, a-t-on précisé.

## 4<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DE JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL Distinction des lauréats à Alger

Les lauréats de la 4<sup>e</sup> édition du Concours national du journalisme environnemental (CNJE) ont été honorés, mardi à Alger.

La cérémonie de remise des prix de ce concours, qui récompense les meilleurs contenus médiatiques relatifs au respect de l'environnement et à la préservation de la nature en Algérie, s'est déroulée en présence de représentants des ministères de l'Environnement et de la Qualité de la vie et de la communication, de M.

Rachid Nadil, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), parrain de cet événement, ainsi que des représentants de la corporation médiatique.

Le premier prix du concours dans la catégorie de la presse écrite a été décerné à la journaliste Samira Belabed du journal Horizons, alors que celui de la catégorie de la presse électronique a été décroché par Hamza Ben Haouïs du site Ennahar.

Le premier prix dans la catégorie de l'audiovisuel a été remporté par Souhila Belaïdia de la chaîne parlementaire (Télévision publique).

La journaliste Karima Zitouni s'est vu attribué le premier prix dans la catégorie de la presse radiophonique.

Pour la catégorie de la photographie de presse, le premier prix a été décerné au photographe Bilal Bensalem de l'Algérie Presse Photos (APP).

A cette occasion, le représentant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Karim Baba a souligné l'importance de tels concours dans la consécration du rôle des médias dans la sensibilisation du citoyen à l'environnement.

À cet effet, il a rappelé le programme de formation lancé par le ministère au profit des journalistes spécialisés en environnement, dans le cadre de la mise en œuvre d'un partenariat avec le ministère de la Communication.

720 journalistes ont bénéficié de ce programme de formation à l'échelle nationale, a-t-il fait savoir, précisant que cette initiative a permis de renforcer les compétences des journalistes spécialisés dans les questions environnementales.

De son côté, Mohamed Lamine Maghni, responsable de l'organisme organisateur du concours a mis l'accent sur l'engagement collectif en faveur des questions environnementales, appelant les journalistes à adopter une approche à même de mettre en exergue les efforts déployés par l'Algérie en matière d'environnement.

À partir de la prochaine édition, le concours sera international, en vue de tirer profit des expériences étrangères en matière de traitement médiatique des questions environnementales, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président du jury, Samir Grimes a mis en avant la grande responsabilité qui incombe aux journalistes spécialisés en environnement, compte tenu des enjeux internationaux auxquels le monde fait face dans ce domaine.

La cérémonie a été ponctuée par la projection d'un documentaire sur la catastrophe environnementale et humaine causée par les explosions nucléaires effectuées par la France coloniale à Reggane, dans le désert algérien, ainsi qu'un documentaire sur les conséquences environnementales dévastatrices de l'agression sioniste menée contre Ghaza.

APS

## START-UP

**Une délégation algériennes prend part au Web Summit Qatar**

Une délégation de start-up algériennes participe à Doha au Web Summit Qatar 2025 pour présenter des solutions innovantes développées localement et rencontrer des investisseurs et des experts internationaux, indique un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.



Chapeautée par l'accélérateur public Algeria Venture et encadrée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la participation algérienne à cette manifestation est placée sous le slogan "Algeria is rising".

Cette participation tend à mettre en avant les capacités technologiques de l'Algérie, à

renforcer la visibilité de l'écosystème national et à découvrir les innovations mondiales les plus récentes, ce qui permettra de consolider la position de l'Algérie en tant que pôle technologique en Afrique et au Moyen-Orient.

Elle témoigne également de l'attachement de l'Algérie à développer son système pionnier et à renforcer le rôle des start-

up en tant qu'acteurs-clés dans la transition numérique et l'innovation technologique", selon le communiqué.

Un des plus grands événements au monde dans le domaine technologique, le Web Summit Qatar réunit, du 23 au 26 février en cours, plus de 25.000 entrepreneurs innovants et 600 investisseurs internationaux de 90 pays.

## RELIZANE

**Plus de 260 sites d'habitat reliés au réseau de fibres optiques (Direction)**

Un total de 264 sites et quartiers résidentiels ont été reliés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), qui s'étend sur plus de 750 km, a-t-on appris auprès de la direction de la wilaya des télécommunications. Durant l'année 2024, plus de 50 sites et quartiers résidentiels ont été reliés au réseau FTTH dans plusieurs communes de la wilaya de Relizane, selon la même direction. Mme Amina Benrached, responsable de la communication, a souligné que dans le cadre de la généralisation de ces équipements technologiques et de l'amélioration des services Internet et de téléphonie, Algérie Télécom a relié 58 sites et quartiers résidentiels au réseau de fibres optiques jusqu'au domicile dans les communes de Matmar, Ouled Yaïche, Aïn Tarek, Merdja Sidi Abed, Ammi Moussa, Lahlef, Yellel, Zemmoura, le pôle urbain "Mina", dans la commune de Bendaoud, et le chef-lieu de la wilaya.

Avec la mise en service de ces équipements, le nombre total des sites bénéficiaires a atteint 264 sites et quartiers d'habitat, avec une capacité d'accueil estimée à 35.912 abonnés, à travers un réseau de plus de 750 km.

Algérie Télécom de Relizane a également raccordé, en 2024, plusieurs établissements publics et entreprises économiques publiques et privées, situées dans la zone industrielle de Sidi Khatab, au réseau de fibres optiques. A noter que la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya de Relizane comptabilise actuellement 107.791 abonnés à l'Internet et 75.543 abonnés au service de téléphonie fixe, selon Mme Benrached.

APS

## PUBLICITÉ

**EPE - Algérie Télécom - Spécialisation des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj  
Adresse : Cité 20 Août 1955 BBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/002/2025<sup>1</sup>** "Relance suite à l'infrastructures ouverte avec exigence de capacités minimales pour :

**DÉSINFECTEUR, NETTOYAGE, ENTRETIEN A COMMANDES DES IMMEUBLES ET DES MEUBLES DES SITES ALGERIE TÉLÉCOM DOT - BBA**

**ALIMENTATION:**  
Le présent marché à commandes est constitué de deux (02) lots séparés :

LOT	Désignation du projet
01	PRESTATION NETTOYAGE DES SITES ADMINISTRATIF, CENTRE TECHNIQUE, AGENCES COMMERCIALES ET POINT DE PRÉSENCE
02	PRESTATION NETTOYAGE DES MSAN/INDOOR, OUTDOOR, RELAIS ET URAD'S.

✓ Les demandes de soumission doivent être envoyées au plus tard le 02 Février 2025.  
✓ Un seul lot peut être attribué pour chaque soumissionnaire.  
✓ Toute offre soumise pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour celot.  
✓ Les offres portant seulement une partie du lot ne seront pas acceptées.

**CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :**  
Cet appel d'offres est destiné aux :

- ✓ Entreprise nettoyage, d'entretien et de désinfection code d'activité 606201.
- ✓ Pour le lot n° 02 en plus des entreprises ayant comme activité « nettoyage, entretien et désinfection » sont autorisées également les entreprises ayant comme activité « exploitation de l'activité 199201 ».
- ✓ Le soumissionnaire peut être un groupement mandatant solidaire ou conjoint formé par une entreprise de nettoyage, d'entretien et de désinfection et toute autre entreprise exerçant dans le domaine de bâtiment.

Les modalités du groupement seront fixées et définies dans la convention de groupement.  
Tout candidat doit justifier sa qualité par tout document probant (qualification, registre de commerce, attestation de bonne exécution).  
Les candidats doivent présenter au moins une attestation de bonne exécution pour le nettoyage, l'entretien et la désinfection.  
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**  
Département Achats et Logistique  
Service Achats  
Adresse : Cité 20 Août 1955 BBA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :  
Compte en numéraire N°0010070503000006895

**Présentation des offres :**  
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».  
Ces enveloppes sont insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

**EPE-ALGERIETELECOM-SPA**  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj  
Adresse:Cité 20 Août 1955 Bordj Bou Arreridj

**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/002/2025**  
Désinfection, Nettoyage, Entretien A Commandes Des Immeubles Et Des Meubles Des Sites Algérie Télécom DOT - BBA

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres )

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, le contractant ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurement.  
Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**  
Département Achats et Logistique  
Service Achats  
Adresse : Cité 20 Août 1955 BBA

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.  
La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et sur le site web safsatc.dz.  
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.  
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au lendemain.  
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.  
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.  
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts(180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Anep : 2516006353 du 27/02/2025

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT  
DAIRA DE SIDI MAKHLOUF  
COMMUNE DE EL ASSAFIA  
NIF098403200054343

Le président de La commune de EL ASSAFIA wilaya de LAGHOUAT lance un avis l'apple d'offres avec exigence des capacités minimales - N°: 01/2025

**PROJET :** Approvisionnement en produits d'alimentations générales, légumes, fruits, viandes rouges et blanches, œufs et pain au profit des cantines primaires de la commune elassafia pour l'année2025.

Les Soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au près de bureau des marchés communale EL ASSAFIA Contre Paiement de 2000,00 A LA TRESORERIE MUNICIPALE .

Les participants aux Les conditions précisées au cahier des charges

- (02) attestations de bonne exécution

- Conditions de qualification : Possession d'un registre de commerce dans l'une des activités suivantes : commerce de gros ou de détail lié à l'alimentation et/ou vente de produits alimentaires, engrangement, stockage,

01 DOSSIER DE CONDICTIONNEMENT Voir le page 17.18 du cahier des charges;

• Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint) signé, visé et daté.

• Copie de registre de commerce électronique

• Les statuts pour les sociétés

• Extrait de Rôle – CNAS- CASNOS

• Liste des moyens matériel avec pièces de justificatives demandées dans le cahier des charges.

• Copie des bilans de l'année (2021...2022...2023) visé par les services des impôts. G12 OU C20

• Quittance de versement (prix des documents).

02 Offre technique : contient les pièces suivants

• Déclaration à soucrire (selon le modèle ci-joint) signé visé et daté.

• Le mémoire technique (selon le modèle ci-joint) signé ,visé et daté.

• Le cahier des charge signé ,visé et daté.

03 Offre financière : contient les pièces suivants

• Lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) signée visé et datée.

• Borderouge des prix unitaires (selon le modèle ci-joint) signé et visé.

• Devis Quantitatif et Estimatif (selon le modèle ci-joint) signé et visé.

OBSERVATION:

• Les documents présentés par le soumissionnaire doivent être paraphés.

Les dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre.

Ainsi que la mention (dossier candidature) [offre technique] [offre financière] selon le cas enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et Anonyme comportant la mention suivante :

\*ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de offre \*

A monsieur le p/APC de la commune de EL ASSAFIA

APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:01/2025

**PROJET :**Autoprofite Approvisionnement en produits d'alimentations générales, légumes, fruits, viandes rouges et blanches, œufs et pain au profit des cantines primaires de la commune elassafia pour l'année 2025

Toutes les offres devront être déposées le dernier jour à 10h00 du dépôt des offres. au la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de la commune de EL ASSAFIA.

La durée de préparation des offres est fixée de[10]jix jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux. Vu d'au le précis des marchés publics

- L'ouverture des plis sera lieu le dernier jour de dépôt des offres à 10h30 en séance publique au Siège de l'apc de

EL ASSAFIA, les soumissionnaires sont invités à assister à la date d'ouverture des offres retenue un jour ferie ou de report legal le délai de préparation des offres et prolonger jusqu'au l'endemain

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Mademoiselle Holmes  
Saison 2

La commissaire Billon demande à Charlie de l'accompagner dans le choix des mets et vins pour son futur mariage. Cette dernière va épouser Vince dans elle est follement amoureuse. Elles partagent une dégustation qui laisse place aux confidences. Au moment de discuter les points budgets, Charlie profite de ce moment pour s'éclipser et visite le château où se déroulera la cérémonie. Un cri l'intercale. Le directeur de la demeure est trouvé mort dans son bureau, une plaie à l'abdomen. L'arme du crime a disparue.

france 2 21:10

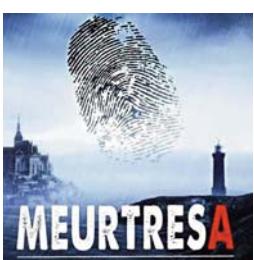
Envoyé spécial

SPECIAL



« Ruineuses églises en ruine ! » : Depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, 41 000 édifices religieux appartiennent aux communes françaises. De la Normandie au Béarn, des Alpes au Gers, le magazine est allé à la rencontre de ces habitants qui mettent la main à la poche et à la pioche pour sauver leur église. « Les lotos font carton plein » : Loin de séduire uniquement les retraités, les lotos sont devenus la sorte incontournable du samedi soir pour toutes les générations. En cette période de crise du pouvoir d'achat, ils sont aussi devenus une source de revenus vitale pour de nombreuses associations confrontées à la baisse des subventions publiques.

france 3 21:10

Meurtres à...  
Saison 6

Gabrielle Sandraz, journaliste, s'est installée dans une belle demeure sur les hauteurs de Brèdes-les-Bains. Son mari Georges, qui s'est enfui du village il y a dix ans après avoir été accusé de meurtre, est retrouvé mort. Gabrielle ne se remet pas de cette brutale disparition. Le commandant Julien Forest, 45 ans, est chargé de l'enquête dans cette petite station thermale apparemment tranquille. Il connaît bien Gabrielle. Ils vont faire équipe pour mener les investigations.

CANAL+ 21:10

Dexter : les origines  
Saison 1

Deb décide de partir en voyage avec son mystérieux petit ami. Dexter est chargé de la retrouver. Pendant ce temps, Harry et LaGuerta se rendent à Tampa afin d'enquêter sur un tueur en série. De son côté, la police de Miami se rapproche des personnes suspectées d'avoir enlevé Nicky.

M6 21:10

Pékin express  
Saison 20

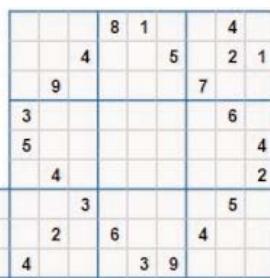
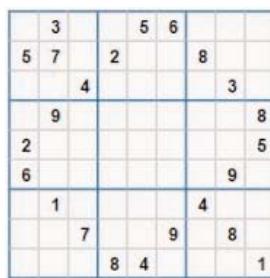
Les candidats encore en lice poursuivent leur aventure à Maputo, la capitale du Mozambique. Les trois courses auxquelles ils participent les emmènent dans des lieux emblématiques : le stade Zimpeto, les arènes de Praça de Touros et la gare de Maputo, chef-d'œuvre architectural de la ville. La vie nocturne leur permet en même temps de découvrir les sauvages locales au cœur du marché de nuit et de se plonger dans une ambiance festive. A la fin de l'émission, trois des binômes décrochent leur place pour la suite de la course qui se déroulera en Afrique du Sud.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2453

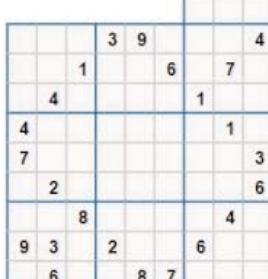
**Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.**

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



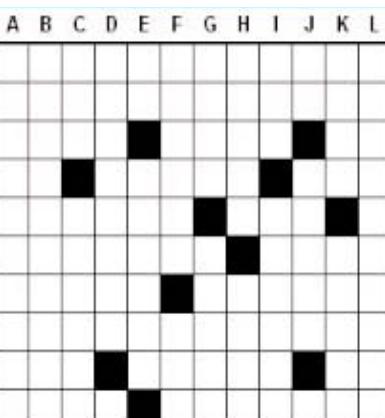
Horizontalement:  
Verticalement:

Zemreurs



- 1 - Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
- 2 - Extripes les yeux superflus
- 3 - Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
- 4 - Marque d'infini - Argot très british - Coup de baguette
- 5 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
- 6 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
- 7 - Sans accent - Mesquin
- 8 - Courberaien
- 9 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
- 10 - Porteur de géniteur - Pas détendus du tout

### Mots croisés N°2453

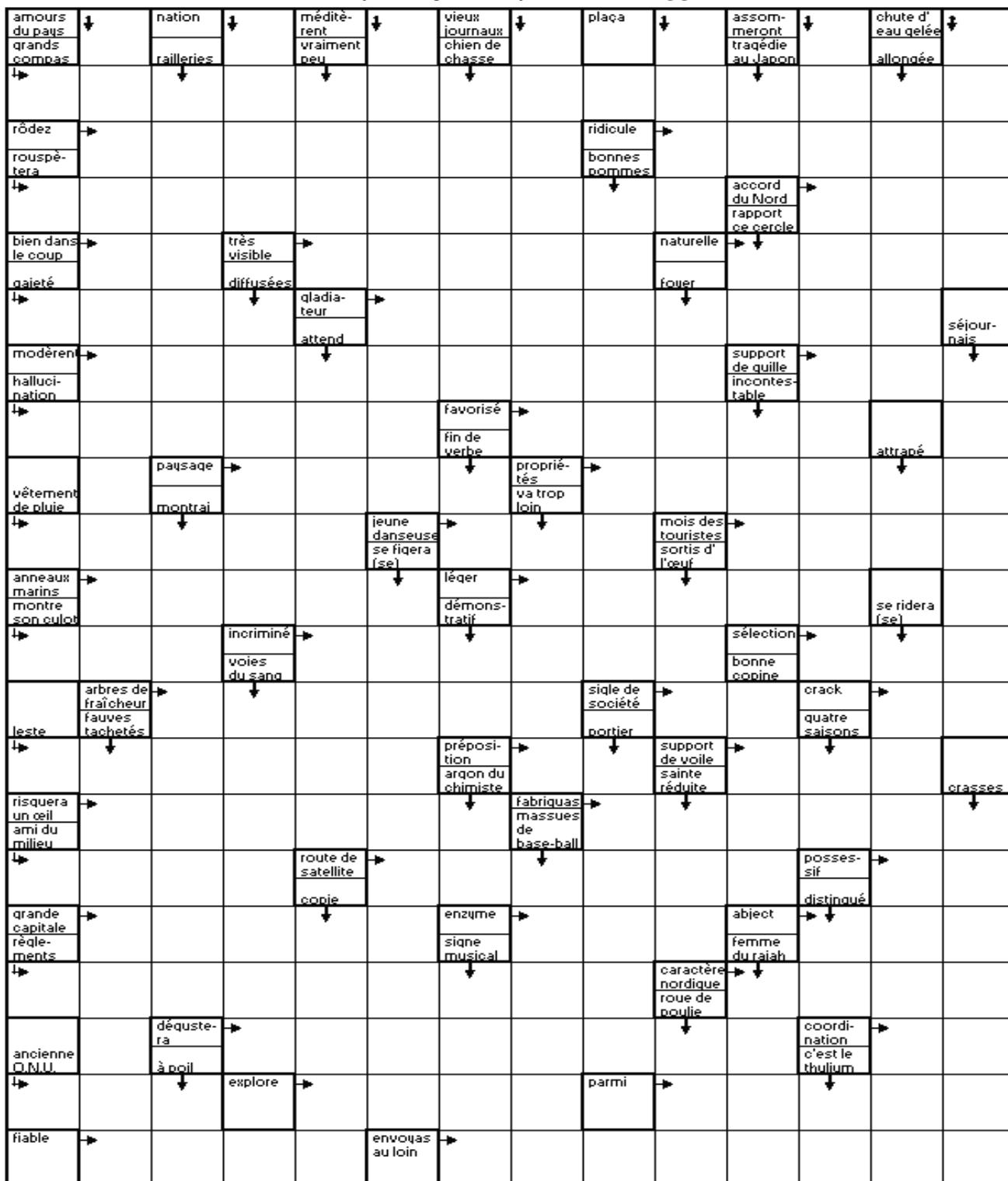


**« La meilleure façon de ne pas se perdre, c'est de ne pas savoir où on va »**

Jean-Jacques Schuhl



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1153

*Solution*

Sudoku n°2453

8 3 2 4 5 6 1 7 9	7 5 6 8 1 2 9 4 3	8 3 4 7 9 5 6 2 1	2 9 1 3 4 6 7 8 5	3 1 7 9 2 4 5 6 8	5 6 2 1 8 7 3 9 4	6 8 3 7 5 2 9 4	9 4 8 5 6 3 1 7 2	7 4 6 1 3 5 8 9 2	5 1 9 2 4 8 3 6 7	8 3 2 6 9 7 5 1 4	6 8 5 7 3 9 1 2 6 4	5 1 9 3 8 6 7 4 1 5 2	2 9 1 5 4 6 3 7 8	4 6 9 2 5 1 3 9 8 6 4 7	6 4 3 2 7 8 1 9 5 6	8 2 3 7 4 6 2 5 1 3 8 9	4 8 5 6 3 2 7 1 9	6 8 5 1 2 9 7 3 4	3 9 2 7 4 5 8 1 6	1 7 4 8 3 6 2 9 5	4 2 7 9 1 3 5 6 8	8 1 9 5 6 7 4 2 3	5 6 3 4 8 7 9 3 1	6 8 5 7 3 9 1 2 6 4	5 1 9 3 8 6 7 4 1 5 2	2 9 1 5 4 6 3 7 8	4 6 9 2 5 1 3 9 8 6 4 7	6 4 3 2 7 8 1 9 5 6	8 2 3 7 4 6 2 5 1 3 8 9	4 8 5 6 3 2 7 1 9	6 8 5 1 2 9 7 3 4	3 9 2 7 4 5 8 1 6	1 7 4 8 3 6 2 9 5	4 2 7 9 1 3 5 6 8	8 1 9 5 6 7 4 2 3	5 6 3 4 8 7 9 3 1
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-----------------------	-------------------	-------------------------	---------------------	-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-----------------------	-------------------	-------------------------	---------------------	-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Mots Croisés n°2453

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
R	A	B	O	U	I	L	E	U	S	E	
E	B	O	U	R	G	E	O	N	N	E	S
C	E	N	E	N	O	N	E	U	T		
E	R		S	L	A	N	G		F	L	A
P	R	I	S	E	R	E	V	E	F		
T	A	R	A	G	E	S	A	R	M	E	
A	T	O	N	E		E	T	R	O	I	T
C	I	N	T	R	E	R	A	I	E	N	T
L	O	I	E	T	I	R	E		C	E	
E	N	E	F		E	N	E	R	V	E	S

Grille géante n°1153

P	E	P	G	C	E	G					
M	A	I	R	E	S	A	D	A	N	S	E
T	R	A	I	N	E	Z	.	S	O	T	T
P	R	O	T	E	S	T	E	R	A	•	O
I	N	N	E	T	T	E	•	P	U	R	E
J	O	I	E	•	R	E	T	I	A	I	R
V	E	M	P	E	R	E	•	S	E	R	E
S	S	E	S	I	T	E	•	T	E	R	R
I	M	P	E	R	A	T	•	A	O	U	T
E	E	R	S	E	B	E	•	B	E	N	A
O	S	E	E	C	C	U	•	T	R	I	S
A	L	E	R	A	L	L	•	S	S	A	A
E	N	T	E	R	E	E	•	M	A	T	S
P	O	T	E	•	O	R	•	U	S	I	N
P	A	R	I	S	•	B	•	T	E	V	I
S	D	N	T	A	•	E	•	R	U	E	T
S	S	U	R	E	•	•	•	S	A	T	R

**CYCLISME****Course régionale vendredi prochain à Mostaganem**

Une course régionale cycliste cadets, juniors et seniors aura lieu, vendredi prochain, au niveau du circuit front de mer-port de la Salamandre à Mostaganem, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive, organisée par la ligue de wilaya de cyclisme de Mostaganem, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya et la Fédération algérienne de Cyclisme, verra la participation de plus de 60 coureurs représentant six ligues de wilayas du pays dans les catégories cadets, juniors et seniors.

Cette course régionale se dé-

roulera sur un circuit fermé de 4 km au niveau du front de mer "Ahmed Benbella" au quartier de Salamandre à Mostaganem ville. Les cadets devront parcourir 10 fois cette distance, alors que les juniors et les seniors feront 15 tours.

Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

**HANDBALL - EXCELLENCE (DAMES)  
(MISE À JOUR DU CALENDRIER)****Victoire du CF Boumerdès devant le CS Mouloud Mammeri 30-17**

Le CF Boumerdès s'est imposé devant le CS Mouloud Mammeri sur le score de (30-17), mi-temps (15-9) en match de mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, disputé mardi. A l'issue de cette rencontre, le CFB qui compte encore deux matchs en retard, reste 4e avec un total de 19 pts, alors que le CSM est 5e avec 16 pts. Résultat partiel:

**Mardi 25 février :** CF Boumerdès - CS Mouloud Mammeri (30-17)

**Reste à jouer:**

**Vendredi 28 février:** TS Sétif - CF Boumerdès (15h00)

**Mardi 4 mars :** CHB Bachdjara - CF Boumerdès (22h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	26	13
2. MC Alger	21	13
3. TS Sétif	20	12
4. CF Boumerdès	19	11
5. CS Mouloud Mammeri	16	13
6. NRKG Alger	15	13
7. US Akbou	13	13
8. CHB Bachdjara	12	12
--. NRF Constantine	12	13
10. HC Mila	10	12
11. NRS Hussein-Dey	8	13
12. JS Ain Fouara	4	13
13. OJS Constantine	2	13
14. JS Awzellaquen	0	13.

**VOLLEY - COUPE D'ALGÉRIE 2025  
(MESSIEURS/16<sup>ES</sup> DE FINALE)****Les résultats**

Résultats des rencontres comptant pour les sei-zièmes de finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball 2025, seniors-messieurs, jouées mardi :

EF Ain Azel - ES Tadjenanet 2-3  
NC Bejaia - NRB Ourmes 3-1

**Tipasa :**

ASV Blida - Amal Gouraïa 3-0

**BBArreridj :**

MC Alger - AS Ouled Rahmoune 3-0

OMK El Milia - ASJ Kerma 3-1

**Ouled Adouane :**

RC M'sila - Olympique Ain M'lila 0-3

**Blida :**

NA Hussein-Dey - JS Messelmoun 0-3

**Kherrata :**

HS Ain Arnat - Olympique El-Kseur 3-0

**Constantine :**

MB Bejaia - US Biskra 3-0

CASTEL Theniet El Abed - ES Sétif 3-0

**Awzellaquen :**

Oscar Médéa - ES El-Eulma 0-3

**Chlef :**

ES Bethioua - PO Chlef 1-3

**Boussaada :**

MCB Laghouat - NR Bordj Bou Arreridj 2-3

**Rencontres annulées :**

JSC Ouled Adouane - JSB Ighram (retrait de la JSB Ighram)

ES Tebessa - CS Nedroma (retrait de l'ES Tebessa)

WA Tlemcen - ES M'sila (retrait de l'ES M'Sila).

**BOXE****Le CIO reconnaît «à titre provisoire» la jeune instance World Boxing**

Le Comité international olympique (CIO) a accordé mercredi sa reconnaissance "provisoire" à la jeune fédération internationale World Boxing, levant l'hypothèque qui pesait depuis des années sur l'avenir olympique de la boxe. En faisant de World Boxing, créée en 2023 et qui compte 78 fédérations membres, l'instance "régissant la boxe au niveau mondial au sein du mouvement olympique", le CIO ferme du même coup la porte à tout retour de l'IBA, mise au ban depuis 2019.

Le maintien au programme des JO de ce sport hérité du pancrace antique, présent depuis les premiers Jeux modernes en 1896, était en effet conditionné à la re-

connaissance par le CIO d'une fédération internationale apte à le superviser.

Le CIO avait dû par deux fois se charger de l'organisation directe

du tournoi olympique aux JO-2020 de Tokyo, après la suspension de l'IBA, puis aux JO-2024 de Paris, après son exclusion définitive du mouvement olympique.

**ASSOCIATION DES ACADEMIÉS NATIONALES OLYMPIQUES D'AFRIQUE  
L'Algérien Fouad Djebrouni élu au Bureau Exécutif**

Le Président de l'Académie nationale olympique, Fouad Djebrouni, a intégré mercredi en Tunisie, l'Association des Académies nationales olympiques d'Afrique, en tant que membre de Bureau Exécutif et ce lors de l'Assemblée générale élective de l'instance, a annoncé dans un bref communiqué le Comité olympique et sportif algérien (COA).

Le COA a envoyé un message de félicitation à



Djebrouni, lui souhaitant bonne chance dans sa nouvelle mission. Pour rappel, le COA tiendra son AG Elective jeudi matin, à la salle de conférences de

son propre siège social, à Ben Aknoune, sur les hauteurs de la capitale.

Les travaux débuteront vers 9h30 et le président sortant Abderrahmane Hammad (48 ans) est seul candidat à sa propre succession, pour le nouveau mandat olympique 2025-2028. L'ancien champion algérien du saut en hauteur avait remplacé Mustapha Berraf à la tête du COA le 12 septembre 2020, et il s'apprête donc à briguer un nouveau mandat.

**TENNIS****La Tchèque Barbora Krejcikova déclare forfait pour les tournois d'Indian Wells et Miami**

La Tchèque Barbora Krejcikova, N.16 mondiale et victorieuse l'an dernier à Wimbledon, a déclaré forfait pour les tournois WTA 1000 d'Indian Wells (5-16 mars) et de Miami (18-30 mars), en raison de sa blessure au dos qui l'empêche de jouer depuis le mois de novembre.

Krejcikova (29 ans) s'était blessée pendant la tournée asiatique en octobre dernier et avait semblé gênée par cette

blessure lors des finales WTA de Riyad (Arabie saoudite), un mois plus tard, où elle avait atteint les demi-finales.

La joueuse tchèque avait fait l'impasse sur l'Open d'Australie en janvier, expliquant qu'elle avait besoin de plus de temps pour guérir sa blessure. A Indian Wells, elle sera remplacée dans le tableau par l'Autrichienne Julia Grabher.

APS

## LIGUE UNE MOBILIS - JSK - PAC À 16 H 45 AU STADE HOCINE AIT AHMED Les Canaris pour enchaîner par une nouvelle victoire

La JS Kabylie retrouve le chemin de la compétition. Dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, les jaune et vert accueilleront au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzo, le Paradou AC.

**Par F. Yanis**

Un match d'une extrême importance pour les gars du Djurdjura. Après avoir échoué dans leur dernière sortie au stade de l'unité maghrébine de Bejaïa face à leurs frères de la Soummam en match retour de la phase retour du championnat ses soldes sur le score vierge, les poulains du technicien Allemand Josef Zinnbeaur de la barre technique ont été forcés au partage des points contre olympique Aibkou. La maison kabyle serait en passe de retrouver sa sérénité. Cela doit absolument se faire confirmer par une nouvelle victoire à Tizi Ouzo cet après-midi contre le Pardou AC. Les coéquipiers de l'excellent Boudjmaa ont travaillé parfaitement pendant toute la semaine pour être prêts à passer avec succès l'écueil des académiciens qui restent, faut-il le souligner, un adversaire difficile à négocier. Ils sont réputés être très redoutables sur la surface de jeu. Ce qui nécessite, du coup, de la part des joueurs de la JS Kabylie, beaucoup d'application sur le ter-

rain et surtout faire preuve d'une concentration infaillible pour espérer ajouter trois unités précieuses à leur escarcelle et éviter, ainsi, que le leader Mouloudéennes prenne ses distances.

Il semble, en tout cas, que les Kabyles sont bien au point psychologiquement ; un facteur important pour espérer gagner le match. Le staff technique n'a pas manqué, de son côté, d'appeler ses joueurs à la prudence afin de parer à toute éventualité. L'entraîneur kabyle Josef Zinnbeaur a reconnu d'ailleurs que le match contre le PAC sera « difficile », mais il a insisté sur « les trois points de la victoire » pour que l'équipe se libère davantage mentalement.

### Le handicap du huis clos

Outre le caractère laborieux des retrouvailles avec le Paradou AC, le match de cet après-midi se présente pour les Canaris dans des conditions peu particulières surtout qu'ils seront privés de leur public. En raison d'un mauvais comportement des supporters kabyles lors du dernier match en dé-

placement de la phase aller en championnat contre l'Aso, la commission de discipline n'a pas hésité à décider le huis clos contre la JSK. Ce qui serait un véritable handicap pour le club le plus titré du pays. Le coach allemand Josef Zinnbeaur regrette l'absence des supporters, mais il invite ses capitaines à « mettre les bouchées doubles pour enchaîner avec une nouvelle victoire ».



## NECHAT SOUS LE COUP DE LA SUSPENSION Pas de grands changements sur les onze rentrants

On ne change pas une équipe qui gagne. Le tandem de la barre technique de la JS Kabylie, Josef Zinnbeaur, est parfaitement conscient. Après la bonne réaction de leurs joueurs le week-end dernier contre olympique Aibkou dans la "fournaise" de l'enceinte de l'unité Maghrébine, les premiers responsables techniques des Lions du Djurdjura ont décidé de ne pas procéder à d'importants changements sur l'équipe de départ.

C'est du moins ce que nous avons informé hier de sources généralement bien informées d'après lesquelles la barre technique kabyle a tranché pour la stabilité tout en procédant à des réajustements tactiques afin que l'équipe soit nettement plus rentable. Dans les buts, c'est

Haddid qui va garder sa cage il confirme son statut de titulaire indiscuté. En défense, l'entraîneur Zinnbeaur est tenu d'opérer un changement (forcé) du moment que le défenseur latéral Koné qui pas encore repris. Son remplaçant serait l'autre défenseur, Mammeri. Ce dernier sera associé à Hamidi, Mokadem et Madani.

Au milieu de terrain, il sera question, selon les informations en notre possession, va faire appel à Sarr et Boudjmaa, et Boudebouz. En attaque, nous apprenons aussi que le coach devrait renouveler sa confiance à Berkane, Boualia et l'international Russ Egnatev.

F.Y

## PRÉSIDENCE DE LA FAF Le président de la FIFA félicite Walid Sadi pour sa réélection

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino, a félicité le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, réélu ce mardi pour un nouveau mandat olympique (2025-2029), lors de l'Assemblée générale extraordinaire élective (AGEEX), tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Dans son courrier adressé à Walid Sadi, le président de la FIFA a présenté ses plus "chaleureuses et sincères félicitations" à M. Sadi, pour sa réélection à la tête de l'instance fédérale, tout en le remerciant "pour tous vos efforts, votre travail et votre importante contribution au développement de notre sport, et à la promotion de ses valeurs en Algérie et en Afrique". Seul candidat à sa propre succession, Sadi (43 ans) a été plébiscité à la tête de la FAF. La nouvelle compositrice du bureau fédéral comprend 12 membres, dont deux vice-présidents, ainsi que cinq membres suppléants. Le président de la FIFA, a souhaité à M. Sadi les "meilleurs vœux de réussite pour ce nouveau mandat et de succès pour tous les défis qui



vous attendent", tout en se réjouissant de continuer à travailler avec le président de la FAF "pour la croissance et la prospérité du football en Algérie dans les années à venir."

Walid Sadi avait été élu une première fois à la tête de la FAF, le jeudi 21 septembre 2023, pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire.

## LIGUES DE WILAYAS Création de dix nouvelles structures (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de créer dix (10) nouvelles ligues de wilayas, dans le cadre du renouvellement des bureaux exécutifs des ligues pour le nouveau mandat olympique et afin d'accompagner le dernier découpage administratif du pays, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel. Selon la même source, cette initiative vise à renforcer ses structures administratives et organisationnelles pour une meilleure gestion du football à l'échelle locale.

Le processus avait débuté à l'été 2024 avec la réactivation de la Ligue de football de la wilaya de Tindouf, restée inactive pendant quatre ans. Par la suite, la création des ligues de wilayas de Béni Abbès, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, Touggourt, El M'Ghair, El Meniaa, Ain Guezzam, In Salah et Ouled Djellal est venue compléter cette démarche de structuration, informe la FAF.

Après plus de deux mois de travail, cette opération s'est achevée le 20 février 2025 avec l'élection des présidents des dix nouvelles Ligues, précise l'instance présidée par Walid Sadi. Désormais, la Fédération algérienne de football compte 58 Ligues de wilayas, 9 Ligues régionales et 5 Ligues nationales, conformément aux nouveaux statuts, adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 janvier 2025.

## CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES - 1<sup>ER</sup> TOUR-RETOUR) L'Algérie domine le Soudan du Sud (3-0) et file au 2<sup>e</sup> et dernier tour

La sélection nationale féminine de football, a validé son ticket pour le 2<sup>e</sup> et dernier tour des éliminatoires de la 16<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, en battant son homologue du Soudan du Sud 3-0 (mi-temps 1-0), mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en match comptant pour le 1<sup>er</sup> tour (retour).

Les Algériennes ont ouvert le score dès la 15<sup>e</sup> minute de jeu par Ghoutia Karchouni. En seconde période, les joueuses du sélectionneur

national Farid Benstiti, ont accentué leur domination en faisant le break grâce Laura Taleb Muller (52<sup>e</sup>), avant que Karchouni ne revienne à la charge, pour ajouter le troisième but (89<sup>e</sup>), et signer le doublé.

Lors de la première manche, disputée mercredi dernier au stade de Juba, les "Vertes" ont déroulé, en l'emportant largement sur le score de 5 à 0, grâce à des buts signés Laura Taleb Muller (19<sup>e</sup>), Léa Abdou (41<sup>e</sup>, 86<sup>e</sup>), Naima Bouhani

(49<sup>e</sup>), et Ghoutia Karchouni (56<sup>e</sup>). L'équipe algérienne affrontera au 2<sup>e</sup> et dernier tour qualificatif, la redoutable équipe du Cameroun, quart de finaliste lors de la dernière édition de la CAN. Le match aller se jouera à domicile. Les deux manches sont programmées entre le 20 et le 28 octobre prochain. Quant à la 15<sup>e</sup> édition de la CAN, prévue initialement en 2024, elle se jouera du 5 au 26 juillet prochain. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur

absence lors des deux dernières éditions.

Lors de la prochaine phase finale, les "Vertes" évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie, et du Botswana. L'Algérie avait validé son ticket pour la CAN-2024 (reportée à 2025) en décembre 2023, en battant dans les deux manches le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux matchs se sont joués au stade olympique du 5-juillet (Alger), rappelle-t-on.

APS

## AFFAIRE DU MATCH FACE AU RS BERKANE

# Le TAS donne gain de cause à l'USMA et annule la décision de la CAF

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne, a rendu son verdict hier, dans l'affaire du maillot du RS Berkane, donnant gain de cause à l'USM Alger, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

"Le Tribunal du TAS a décidé d'annuler la décision initiale prise par la Confédération africaine de football (CAF), qui autorisait le maillot de RS Berkane, arborant un symbole politique, en violation des règlements de l'instance africaine.

Cette dernière impose la séparation entre la politique et le sport.

Ce verdict est une victoire pour les principes de neutralité du sport et le respect des règlements, et confirme l'importance pour les clubs de respecter les règles régissant la compétition", indique la même source.

L'affaire remonte à la précédente édition de la Coupe de la Confédération.

Le club algérois avait refusé de jouer la seconde manche des demi-finales, en déplacement, devant un adversaire qui continuait d'arborer sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires occupés du Sahara occidental.

En agissant de la sorte, les Marocains avaient bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux.

Lors du match aller, qui devait se jouer au stade olympique du 5 Juillet d'Alger, les joueurs du club marocain avaient refusé d'entrer sur le terrain, malgré la présence des joueurs de l'USMA. Suite à la décision de la CAF de déclarer le RS Berkane vainqueur à l'aller par forfait 3-0 et de maintenir le match retour, l'USM Alger avait décidé de saisir le Tribunal arbitral



sportif (TAS), se basant dans sa requête sur les règlements de la CAF et ceux de la FIFA, qui interdisent formellement l'usage des messages politiques ou religieux dans les rencontres de football. "La décision du TAS, reflète la force et le professionnalisme de la direction de l'USMA dans la défense des intérêts du club, et montre sa détermination continue à garantir le

respect des règlements, et la défense des intérêts du club dans toutes les compétitions. Cela confirme en outre, la justesse de notre position juridique. L'USMA tient aux principes de l'éthique, de la neutralité, et le respect des règlements, et continuera à œuvrer avec détermination, pour préserver sa place dans le gotha du football africain", conclut le communiqué de l'USMA. Pour rappel, la Fédération algérienne de football (FAF) et l'USMA, avaient introduit le 2 mai 2024, un dossier au niveau du TAS de Lausanne, pour annuler la décision de la CAF, qui considérait le représentant algérien comme perdant (3-0) à l'aller.

Dans la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, T'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel.

Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant.

En cas d'infringement, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA).

Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

## LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST)

### Le joueur du GC Mascara Kacem-Chaouche Handala suspendu un an (LNFA)

La Commission de discipline (CD) de la Ligue nationale du football amateur a annoncé mardi soir avoir infligé une suspension d'un an ferme au joueur du GC Mascara, Kacem-Chaouche Handala, pour tentative d'agression sur un officiel lors du match contre l'ASM Oran, pour le compte de la 20e journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest), a disputé le 19 février courant.

Le GCM s'était incliné (1-0) dans son antre de Meflah Aoudé, reculant à la 12e place au classement général avec 22 points, alors que le club de M'Dina J'dida s'était hissé au pied du podium, avec 28 unités. De son côté, le défenseur central du GCM, Youcef Zahzouh, a écoper de quatre matches

de suspension fermes, pour comportement antisportif envers l'arbitre dudit match. Les suspensions de Kacem-Chaouche et Zahzouh ont été assorties d'une amende de 50.000 DA chacun.

Leur équipe a également écoper d'une amende de 50.000 DA, pour utilisation de fumigènes. Autre lourde sanction prononcée par la CD de la LNFA lors de sa dernière réunion, une suspension de six mois fermes de toute activité officielle contre le Directeur technique de l'USM Annaba, Belkacem Gazzouna, pour comportement antisportif envers l'arbitre qui avait officié le match contre le MO Constantine.

C'était également lors de la 20e journée (Groupe Centre-Est) et ayant vu les Tuniques Rouges l'emporter (4-3), se siéllant par la même occasion sur la troisième marche du podium, avec 38 points, tandis que le MOC a glissé à la 7e place, avec 26 unités.

Enfin, l'attaquant du RC Kouba, Abdekrim Zouari, a écoper de trois matchs de suspension fermes, pour avoir agressé un chercheur de balles lors de la défaite de son équipe (2-1) chez le WA Mostaganem. Pour sa part, le joueur du WAM, Sebbahi Benamar, a écoper de trois matchs de suspension pour avoir agressé un joueur adverse lors de la même rencontre.

## LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)

### Le Burundais Bimenyimana officiellement qualifié avec l'USMA

L'attaquant international burundais Bonfils-Caleb Bimenyimana, a été respectivement qualifié avec sa nouvelle équipe, l'USM Alger, quelques jours après son arrivée lors du mercato d'hiver, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football lundi. "La commission du statut du joueur de la Fédération algérienne de football (FAF), a qualifié notre nouvel attaquant Bonfils-Caleb Bimenyimana, après l'étude de la demande de qualification introduite par la direction.

Le joueur, signataire d'un contrat jusqu'au 31 janvier 2026, avec option de prolongation, est concerné par le prochain match en déplacement face au MC El-Bayadh", a indiqué l'USMA sur ses réseaux sociaux. Bonfils-Caleb Bimenyimana (27 ans), arrivé en provenance du club iranien de Zob Ahan FC (Div.1), a entamé l'entraînement collectif avec le club de Soustara le 16 février, "d'une manière progressive, dans le mais de retrouver son niveau, et bien s'intégrer rapidement au sein du groupe.", ajoute la même source. Lors de la période des transferts



d'hiver, l'USMA a engagé cinq joueurs.

Outre Bimenyimana, les "Rouge et Noir" ont recruté le défenseur Haïthem Loucif (ex-Yverdon-Sport/Suisse), les attaquants Ahmed Khalidi (ex-Al-Arabi SC konweïtien) et Riyad Benayad (ex-Raja Casablanca), ainsi que le milieu offensif Mehdi Merghem (ex-SC Farense/Portugal). En revanche, le club algérois s'est passé des services de plusieurs joueurs à l'image du défenseur Hocine De-

hir, parti rejoignant Al-Qadisiya au Koweït, du milieu offensif Mohammed Aït El-Hadj, qui s'est engagé avec le Paradou AC, ou encore de l'attaquant Sékou Gassama, qui a opté pour le club espagnol de CD Eldense (Div.2).

Au terme de la 17e journée, l'USMA occupe la deuxième place au tableau, en compagnie du CR Belouizdad, avec 29 points chacun, à cinq longueurs du leader le MC Alger.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUIZDAD)

### Blessé, le gardien Maâchou indisponible une semaine (club)

Le gardien de but du CR Belouizdad, Redouane Maâchou, victime d'une déchirure aux adducteurs, sera indisponible pour une semaine, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, mardi dans un communiqué. Gardien N.3 du Chabab, Maâchou a été titularisé lors des deux derniers matchs du club algérois : aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face MC Alger (1-0), et en déplacement face à l'ES Sétif (0-1), pour le compte de la 17e journée du championnat. La décision prise par le staff technique du CRB de titulariser Maâchou (24 ans), faisait suite aux blessures contractées par les deux portiers, Mustapha Zeghiba et Farid Chaâbi. En revanche, le milieu de terrain Housseyn Selmi, victime d'une élongation musculaire à la cuisse, reprendra l'entraînement au lendemain du match prévu mercredi à domicile face à l'US Biskra (20h00), dans le cadre de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis.

Enfin, l'attaquant Merouane Zerrouki, poursuit les séances de physiothérapie, après avoir contracté une entorse au genou droit. Au terme de la 17e journée, le CRB occupe la 2e place en compagnie de l'USM Alger, avec 29 points chacun, à cinq longueurs de retard sur le leader le MC Alger (34 pts).

## Benguit (CRB) écoper de trois matchs de suspension (LFP)

Le milieu de terrain du CR Belouizdad, Abderaouf Benguit, a écoper de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "voie de fait envers un adversaire", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. Outre cette sanction, Benguit devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars, précise la même source. Ainsi, l'ancien joueur de l'Espérance de Tunis, purgera sa suspension à l'occasion des deux prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis : mercredi à domicile face à l'US Biskra (20h00), et le jeudi 6 mars en déplacement face au MC El-Bayadh (15h30), à huis clos. De son côté, l'ES Sétif a écoper d'une amende globale de 140.000 dinars pour "conduite incorrecte de l'équipe" et "mauvais comportement des ramasseurs de balles".

Enfin, le MC Alger, actuel leader du championnat, s'est vu infliger une amende de 60.000 dinars pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive)", conclut la même source.



MAN CITY

## DE BRUYNE VEUT PROLONGER

En fin de contrat en juin prochain, Kevin De Bruyne (33 ans, 27 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) ne sait toujours pas où il évoluera lors de l'exercice à venir. Malgré son niveau en chute libre, le milieu offensif belge est prêt à rester à Manchester City, assure le Daily Mirror.

Conscient de ne pas avoir retrouvé son meilleur niveau, le capitaine des Skyblues ne souhaite pas quitter le navire sur une mauvaise note. Il est même partant pour accepter un rôle secondaire à partir de la saison prochaine afin de faciliter la transition souhaitée par le club anglais. "C'est un joueur exceptionnel, il l'a été, il l'est et il le sera, espérons-le", a d'ailleurs reconnu Pep Guardiola.

## BALLON D'OR SALAH GARDE LA TÊTE FROIDE

Meilleur joueur du monde depuis le début de la saison, Mohamed Salah (32 ans, 38 matchs et 30 buts toutes compétitions cette saison) mène la course pour le Ballon d'Or 2025. L'ailier de Liverpool n'a toutefois pas voulu s'enflammer alors que tout reste à faire pour succéder à Rodri.

"J'aimerais tout gagner, évidemment, a reconnu l'Égyptien pour TNT Sports. Concentrons-nous d'abord sur la course au sacre en Premier League et en Ligue des Champions. Ensuite, nous verrons."

Sur le chemin de la gloire, Salah devra poursuivre sur sa lancée face au Paris Saint-Germain lors des 8es de finale de la Ligue des Champions.



## AL NASSR MATCH RETARDÉ, RONALDO S'EXCUSE

Cristiano Ronaldo (40 ans) fait la pluie et le beau temps à Al Nassr, au point de se muter en porte-parole du club saoudien.

Après la victoire contre Al Wahda (0-2), mardi, l'attaquant portugais s'est excusé pour le retard de son équipe.

"C'était un match compliqué. La première mi-temps a été difficile parce que nous avons fait un voyage de trois heures en bus à cause de la circulation et des routes fermées. Je tiens à m'excuser au nom d'Al Nassr pour avoir commencé le match en retard.

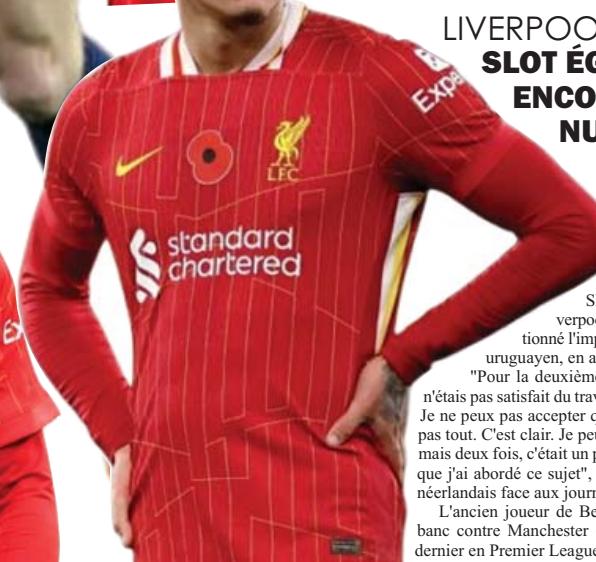
Cela ne devrait plus se reproduire. Désolé", a indiqué le quintuple Ballon d'Or pour SSC Sports.

CR7 en a profité pour inscrire son 925e but en carrière et a même laissé Sadio Mané, muet depuis neuf matches, marquer un penalty en fin de rencontre.

## BAYERN PALHINHA DÉJÀ VERS LA SORTIE ?

Recruté pour 51 millions d'euros en provenance de Fulham l'été dernier, le milieu de terrain Joao Palhinha (29 ans, 15 apparitions toutes compétitions cette saison) ne parvient pas à s'imposer au Bayern Munich. Trop souvent blessé ou malade, l'international portugais suscite de sérieux doutes au sein du club bavarois.

Et selon les informations du média TZ ce mardi, l'actuel leader de la Bundesliga envisage déjà de pousser l'ancien joueur du Sporting Portugal vers la sortie à l'occasion du prochain mercato d'été. Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2028 au Bayern, Palhinha sera-t-il prêt à baisser les bras aussi rapidement ?



## LIVERPOOL SLOT ÉGRATIGNE ENCORE NUÑEZ

En difficulté cette saison, Darwin Nuñez (25 ans, 35 apparitions et 6 buts toutes compétitions cette saison) peine à convaincre Arne Slot. L'entraîneur de Liverpool, qui avait déjà questionné l'implication de l'attaquant uruguayen, en a remis une couche.

"Pour la deuxième fois consécutive, je n'étais pas satisfait du travail de Darwin Nuñez. Je ne peux pas accepter qu'un joueur ne donne pas tout. C'est clair. Je peux l'accepter une fois, mais deux fois, c'était un peu trop. C'est pour ça que j'ai abordé ce sujet", a indiqué le manager néerlandais face aux journalistes.

L'ancien joueur de Benfica est resté sur le banc contre Manchester City (0-2), dimanche dernier en Premier League.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Délégué général  
**Benzine Lamine**

Gérant  
**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - NIGER

**M. Arkab examine avec le MAE nigérien les moyens de renforcer la coopération énergétique**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger, M. Bakary Yauo Sangaré, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer et de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et de l'ambassadeur du Niger auprès de l'Algérie, les deux parties ont évoqué "les relations fraternelles et historiques entre les deux pays, ainsi que les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures", selon le communiqué.

Les deux parties ont également examiné "les derniers développements liés aux projets communs, dont les projets de recherche, de prospection, et d'exploitation des hydrocarbures, les projets de raffinage, de pétrochimie, et de commerce".

**Sonelgaz annonce la prise en charge de la réalisation d'une centrale électrique au Niger en tant que don de l'Algérie**

Le Groupe Sonelgaz a annoncé, mercredi dans un communiqué, la prise en charge de la réalisation d'une centrale électrique au Niger d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé, mercredi à Niamey (Niger), par le Groupe public et la société nigérienne d'électricité "Nigelec", en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux parties. Signé par le Pdg du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjali, et la directrice générale de "Nigelec", Fati Abarchi, ce document comprend une série de clauses qui définissent les modalités de coopération et de partenariat entre les deux parties, contribuant ainsi à l'ouverture de nouvelles perspectives de développement au service des intérêts communs des deux pays, ainsi qu'au renforcement de leur position économique dans la région", précise le communiqué.

"Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, Monsieur le président de la République a décidé de faire un don au Niger



cialisations et de distribution des produits pétroliers, ainsi que les futurs projets relatifs à la production, au transport et à la distribution de l'électricité au Niger", selon la même source.

La rencontre a également permis de discuter de l'état d'avancement du projet du Gazoduc transsahélien, tout en mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre les réunions de coordination entre les parties concernées, en sus du suivi de la mise en œuvre des décisions prises lors des précédentes rencontres tripartites entre les ministres chargés des hydrocarbures de l'Algérie, du Niger et du Nigeria, dont la dernière a eu lieu à Alger". A cette occa-

sion, M. Arkab a réitéré "l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux frères nigériens, notamment dans le domaine de l'énergie et de l'industrie pétrolière", soulignant, par là même, l'importance du transfert des expertises algériennes, et de l'élaboration de programmes de formation au profit des compétences nigériennes, et évoquant les possibilités de coopération dans le secteur des mines et des études géologiques, étant un domaine prometteur pour le renforcement du partenariat entre les deux pays.

De son côté, M. Sangaré s'est dit satisfait de "la coopération étroite entre les deux pays", se félicitant "du

soutien technique fourni par Sonatrach et Sonelgaz au Niger, lequel constitue un facteur-clé dans la réalisation des objectifs communs".

Il a également souligné l'importance des programmes de formation dispensés dans les instituts algériens, visant à mettre à niveau et à qualifier les équipes de cadres et de techniciens nigériens dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité, en vue de renforcer les capacités du Niger dans ces secteurs vitaux". Le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables a souligné que cette rencontre vient confirmer "la volonté commune de l'Algérie et du Niger de renforcer la coopération énergétique et l'investissement, au mieux des intérêts stratégiques des deux pays, et de consolider le partenariat économique et le développement dans la région".

## RAMADHAN 2025

**M. Belmehdi souligne l'importance d'un discours religieux modéré pour renforcer les valeurs de la société**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, mercredi à Alger, l'importance de tenir un discours religieux modéré et adapté à la spécificité spirituelle du mois sacré de Ramadhan, afin de contribuer au renforcement des valeurs de la société. Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une conférence sur "L'intégration institutionnelle et le renforcement de la conscience du Ramadhan", M. Belmehdi a mis en exergue l'importance de tenir un discours religieux "modéré et adapté à la spécificité spirituelle du mois sacré dans le but de consolider les valeurs de la société". A l'occasion de cette conférence, qui a vu la participation des cadres du ministère et de représentants de divers secteurs et instances nationales, M. Belmehdi a donné une batterie d'orientations portant notamment sur la nécessité de "consacrer des cours et des prêches traitant de questions sociales, à l'instar des moyens de lutter contre les formes de spéculation et de monopole". Le ministre a, à cet égard, mis en avant l'importance de coordonner les efforts en prévision de l'avènement du mois sacré, afin d'instaurer un environnement spirituel propice, notamment à travers les préparatifs pour assurer l'encadrement des différentes structures du secteur, dont les mosquées.

## ARMÉE

**ANP: élimination d'un terroriste et reddition d'un autre en une semaine (bilan)**

Un terroriste a été abattu, un autre s'est rendu aux autorités militaires, et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, durant la période du 19 au 25 février, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 19 au 25 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la

même source. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et "suite à une opération de fouille et de ratissage à Médéa, un détachement de l'ANP a abattu le 20 février 2025 le terroriste dénommé Sawan Boualam, alias Hilal et a récupéré un (1) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets", relève le communiqué.

Dans le même contexte, "le terroriste dénommé « Mohamed Benyahia » alias Abdel Rafie, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire, en sa possession un (1) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la crimi-

nalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 66 narcotraiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 49 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,56 kilogrammes de cocaïne et 776374 comprimés psychotropes ont été saisies". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 386 individus et saisi 30 véhicules, 203 groupes électrogènes, 119 marteaux-piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans

des opérations d'orpailage illicite", ajoute le communiqué. De même, "29 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitraillateurs de type Kalachnikov, un (1) pistolet automatique, 10 fusils de chasse, 42342 litres de carburant, ainsi que 57 quintaux de tabacs et 49 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisies, lors de différentes opérations", note la même source.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 163 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

APS

## ALGÉRIE - NICARAGUA

**M. Rebiga tient des rencontres avec plusieurs ministres et responsables nicaraguayens à Managua**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, qui a été chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de participer, à Managua, à la cérémonie d'investiture du Commandant en chef de l'Armée du Nicaragua, a eu des rencontres avec plusieurs ministres et responsables nicaraguayens qui ont porté sur les moyens de renforcer les relations bilatérales au service des intérêts communs des deux peuples, indique un communiqué du ministère. "Chargeé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie à la cérémonie d'investiture du Commandant en chef de l'Armée du Nicaragua, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a eu des rencontres avec le président de l'Assemblée nationale du Nicaragua, M. Gustavo Porras Cortés, qui était accompagné du président et des membres du Groupe d'amitié parlementaire Nicaragua-Algérie, le ministre des Relations extérieures du Nicaragua, M. Valdrack Ludwig Jaentschke Whitaker, et la ministre de l'Intérieur, Mme María Amelia Coronel", précise le communiqué rendu public mardi.

Ces rencontres ont été l'occasion de rappeler les relations historiques d'amitié et de solidarité entre les deux pays, qui ont vocation à "renforcer et élargir les perspectives de coopération commune au service des intérêts communs des peuples algérien et nicaraguayen", ajoute la même source.

Les rencontres ont également permis de passer en revue et de valoriser la dynamique positive des relations bilatérales, notamment suite à l'ouverture, en 2024, d'ambassades à Managua et à Alger, en application de la décision des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Nicaragua, M. Daniel Ortega, et la coprésidente, Mme Rosario Murillo.

Aussi, ces rencontres ont permis de mettre en avant "les positions constantes de l'Algérie et du Nicaragua en faveur des causes justes dans le monde", notamment la lutte des peuples frères en Palestine et au Sahara occidental pour la liberté et l'autodétermination. Ces rencontres se sont déroulées en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Nicaragua, M. Ali Menguellati, et de l'Inspecteur général des services à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le Contrôleur général de police Hadj Said Arezki.